Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! — NOTRE LANGUE

BUREAU
1903, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2901

ABONNEMENT:
Un an, Canada ... $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe ... $3.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

19ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi, le 22 janvier 1930 — No 46

Notre Système Scolaire

II

A qui veut se faire une idée de la persécution scolaire qui [illegible] nous, en Saskatchewan, et de l'indélicatesse de ses procédés [illegible], comme point de comparaison, de se reporter à la chute [illegible] français, en Canada, et à la prise de possession par l'Angleterre. Jours bien tristes par la cruauté et le machiavélisme du nouveau gouvernement. Qu'elles furent draconiennes et barbares, ces [illegible] ordonnances, expulsions, spoliations et machinations autour de la conscience catholique! Mais leurs auteurs avaient comme excuse les convictions d'un protestantisme jeune et fougueux que le [illegible] était un danger pour l'Empire.

Qu'on se rappelle que même avant la Cession officielle—à peine Montréal avait-il capitulé—l'autorité britannique victorieuse mais pas encore légalisée par le traité de Paris, osa, au nom de la [illegible], s'ingérer dans les affaires de nos églises et paroisses, pénétrer avec effronterie dans nos couvents. Que Murray, lui-même, eut l'audace cruelle de commander au clergé canadien français de Québec de chanter un "Te Deum" d'action de grâce, pour célébrer la victoire des armées britanniques; que le collège des Jésuites dut expulser ses élèves pour faire place aux troupes conquérantes; que l'école élémentaire de Québec fut transformée en salle d'archives; que les propriétés des congrégations d'hommes furent transformées [illegible], etc... etc...

D'un coup, les principaux établissements d'éducation et leur [illegible] furent enlevés à la population catholique canadienne française. Et s'il avait pu rester à ces pauvres gens un mince rayon d'espérance, l'ordre suivant, donné à Murray le 7 décembre 1763, par le ministre des colonies, l'aurait complètement anéanti: "Dans le [illegible] sous votre gouvernement, vous ne devez pas admettre la juridiction ecclésiastique du Siège de Rome, ni aucune autre juridiction étrangère. Et, pour que l'Eglise d'Angleterre s'établisse en principe et de fait, et que les susdits habitants (les Canadiens français) soient graduellement amenés à embrasser la religion protestante et que leurs enfants soient élevés dans ses principes. Nous déclarons, par la présente, notre volonté qu'après la division de la dite province en townships, tout encouragement possible soit donné à la construction d'écoles protestantes."

Encore une fois, les auteurs de pareille tyrannie avaient pour excuse qu'ils croyaient l'Eglise catholique être un danger pour l'Empire. Cette crainte n'existe plus aujourd'hui que chez l'ignorant.

* * *

Le temps a passé, et nous ne sommes plus à Québec, mais en Saskatchewan. Que de circonstances ont changé dont il faut tenir compte! Plus de querelle ouverte entre la France et l'Angleterre— [illegible] d'ailleurs, n'aurait aucune portée en l'espèce—. Les préventions entre catholiques et protestants sont mieux sous contrôle et [illegible]. Le Conseil de la Couronne et l'élite intellectuelle et vraiment patriotique des Anglo-saxons canadiens ne cherchent plus la sécurité de l'Empire dans une conversion générale au protestantisme.

Mais, en marge de tout cela, et bien que l'attachement à l'Angleterre se soit considérablement démontré, il reste chez le peuple [illegible] un fond de préjugés contre nous que les politiciens de bas étage ravivent périodiquement à la surface, en faisant flotter devant les yeux de l'ignorant la menace imaginaire d'une invasion [illegible] ou papiste. C'est ce que l'on a fait avec force discours et [illegible] d'anti-catholicisme durant la dernière campagne électorale dans notre province, au lieu de conseiller la si nécessaire [illegible].

* * *

Si le présent gouvernement met à exécution les projets qu'il [illegible], une situation nous sera faite qui ressemblera de très près à celle des colons français immédiatement après la conquête.

Certes, nous ne l'ignorons, tout de suite ces messieurs vont [illegible] et nous dire: Oh! mais ne craignez rien, nous ne toucherons pas à vos écoles séparées que nous savons vous être très chères. Qu'on laisse donc aux Tartufes les tartuferies. Tout le monde sait que nos écoles séparées, en Saskatchewan, se comptent sur les doigts de la main, tandis que nos écoles qui font nombre, où s'éduque la masse de notre jeunesse, sont celles des campagnes et villages autour desquels se sont groupés nos familles agricoles, la grande partie de notre population. Et ce sont ces écoles, publiques si l'on veut, mais catholiques par la religion de la grande majorité des élèves, que l'on se propose de nous ravir; parce qu'elles sont une proie d'autant plus désirable que l'ennemi espère bien empêcher la construction d'écoles séparées pour en prendre la place.

* * *

On veut nous spolier de ces écoles, non pas, sans doute,—tenant compte du changement de circonstances—pour y installer le [illegible], ni les remplir de livres [illegible], ni en faire officiellement des "Protestant Grammar Schools", comme jadis on fit des biens des Jésuites: mais très officiellement, très ouvertement et [illegible] des [illegible], des écoles sans enseignement religieux; des écoles que l'on appellera neutres parce que toute influence catholique en sera éloignée, mais où il sera très difficile à beaucoup d'instituteurs de ne pas, de temps à autre, lancer une pointe plus ou moins [illegible] contre sur les [illegible] et la superstition de l'Eglise catholique. On n'enseignera peut-être pas ouvertement d'autre culte, comme à l'avènement de la domination anglaise à Québec; mais on mine, à la sourdine, le commencement de foi donné à l'enfant, soit au foyer, soit à la paroisse. Pour l'ennemi, prétendre avoir d'autres [illegible], c'est se tromper personne.

N.B.—Conservez cet article et le relier à l'article du "Patriote" de la semaine prochaine.

Protestation épiscopale

Evêché, Le Pas, Man., le 19 janvier 1930.

Sa Grandeur Mgr H. Prud'homme, év. de Prince-Albert et Saskatoon.

Bien cher Seigneur,

De retour d'une absence dans nos missions, j'ai lu, avec beaucoup de plaisir et de satisfaction, votre noble et énergique protestation contre les mesures injustes et persécutrices de nos gouvernants révélés au parlement provincial de la Saskatchewan à Régina. Je me hâte de venir vous offrir mes plus chaleureuses félicitations. De tout coeur j'apporte mon entière adhésion à votre fière attitude en face du fanatisme aveugle et de l'esprit sectaire.

Votre geste est beau et grand. Il est digne de celui de vos illustres évêques Taché et Grouard, qui ont si fièrement protesté contre la persécution de l'honorable Greenway au Manitoba, en 1890, et de celle de l'honorable Haultain, à Régina, en 1892, sous le régime des Territoires du Nord-Ouest.

En ce moment, l'honorable Anderson, premier ministre à Régina, semble vouloir marcher sur les traces de ces deux personnages qui ont laissé un triste souvenir dans la mémoire de la minorité catholique du Manitoba et de la Saskatchewan.

Restons debout et unis en face de ces mesures provocatrices. On s'apercevra, avant longtemps, que le nombre de ceux qui ont l'esprit de justice et de charité, même parmi les non-catholiques, est plus grand qu'on ne pense. Le fair-play britannique a encore plu. J'avais dans ce pays qu'on a ce fanatisme étroit et [illegible] qui refuse à ses semblables le droit d'enseigner leurs enfants en leur langue maternelle et de voir leurs emblèmes religieux respectés.

Daignez croire, Monseigneur, que je serai toujours à vos côtés, quand il s'agira de défendre et de revendiquer nos droits de catholiques et de premiers citoyens de ce pays.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'hommage de mon admiration et de mon entier dévouement.

† O. CHARLEBOIS, O. M. I.
vicaire apostolique du Keewatin.

Remerciements

Le Patriote désire exprimer ses vifs sentiments de reconnaissance à une admiratrice de Winnipeg qui nous envoie discrètement la somme de dix dollars pour notre oeuvre.

Cette forme d'appréciation nous est d'autant plus sensible que l'offrande la preuve absolument sincère à un moment où nous avons besoin de secours financier.

PREMIER QUEBEC.

Lettre importante

L'ANGOISSE DES CATHOLIQUES

Il y a quelques jours, un confrère publiait un articulet disant que le premier ministre de la Saskatchewan, M. Anderson, ne veut pas s'attaquer à l'enseignement du français. Il n'obligerait pas les petits Canadiens français à apprendre leur catéchisme en anglais, cette décision ne devant s'appliquer qu'aux enfants d'autre langue, de langue étrangère.

Est-il vrai que M. Anderson a décidé d'en agir ainsi? Nous avons peine à le croire. L'eût-il fait d'ailleurs que sa décision touchant la langue d'enseignement du catéchisme n'en serait pas moins très étrange.

Toute la campagne conduite contre le français et la prétendue domination de Québec, campagne qui a eu pour résultat l'ascension au pouvoir de M. Anderson, nous laisse croire qu'on ne fera pas d'exception pour les petits Canadiens français.

En Saskatchewan, actuellement, on ne veut pas seulement imposer l'enseignement du catéchisme en anglais, mais on a décidé la disparition, dans les écoles, de tous les emblèmes religieux.

* * *

S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert, le rappelle dans une lettre-circulaire à son clergé, lettre que notre journal a publiée.

Ceux qui ont lu ce document, ont dû trouver, dans le ton calme et vigoureux de sa rédaction, un nouvel exemple de la vigilance et du courage de l'Eglise, qui sait toujours dénoncer l'erreur d'où qu'elle vienne. Les prières que l'évêque de Prince-Albert demande à tous les catholiques de la province de faire monter vers le Très-Haut montrent assez dans quelle angoisse vivent les catholiques de là-bas.

Il semble donc évident que la situation est grave et que les catholiques de la Saskatchewan auront à souffrir.

"Attaqués dans nos droits les plus sacrés, dit Sa Grandeur, nous voulons rester grands dans la défense, comme nous espérons avec la grâce de Dieu rester grands dans l'épreuve."

Comme M. Anderson est venu, il y a quelques semaines à Ottawa, et qu'il a protesté de sa bonne volonté et dénoncé ceux qui l'ont accusé avec ses partisans d'avoir mené une campagne de préjugés et de calomnies contre les catholiques et les Canadiens français, il ne sera pas déplacé de relire l'appréciation que fait la lettre-circulaire en question de cette campagne électorale:

"Des voix autorisées, dit-elle, ont déjà fait retentir par le monde le cri du droit lésé et de la justice offensée. On a flétri comme il convient les principes subversifs et les actes de ces hommes aveuglés par la haine, le fanatisme et l'ambition. C'est à bon droit qu'on les considère comme des traîtres à la patrie, des malfaiteurs publics, ces agitateurs orangistes qui ont ainsi exploité à leur profit les passions de race et jeté le cri de l'intransigeance religieuse. On a poussé le cynisme jusqu'à insulter publiquement au glorieux symbole du christianisme. On n'a pas eu honte de triompher à la faveur des lueurs sinistres des croix que faisait brûler une populace en délire."

Voilà suffisamment décrite la fin d'une campagne de fanatisme.

En face de cette campagne, des résolutions adoptées par le parti au pouvoir, des multiples déclarations faites avant les élections, S. G. Mgr Prud'homme déclare qu'il n'y a pas d'illusions à se faire. "On veut faire disparaître les croix et les emblèmes religieux des écoles publiques."

(Suite à la page 5.)

Activités de l'A.C.F.C.

RADIO

Le 7 janvier dernier, le concert français irradié du poste CJRX-W de Winnipeg, par Fleming, Sask., a été sous le patronage du comité paroissial de Laflèche. Félicitations à M. Paul Beaudry, le promoteur de cette louable idée des concerts de radio, sous les auspices de nos comités paroissiaux.

Le 14, c'était au tour de la paroisse de Saint-Brieux de patronner le concert. Cela nous valut, entre autres, deux jolies chansons de Botrel, chantées par Botrel lui-même. L'organisateur était M. Louis Demay, le patriote bien connu.

Que tous ceux qui apprécient ces concerts — et ils sont nombreux — ne manquent pas de le faire savoir aux promoteurs, MM. Beaudry et Demay, ainsi qu'à M. Maurice Goulet, Suite 12, Edifice Afton, rue Ellice, Winnipeg. Cela est absolument nécessaire. Les organisateurs ne peuvent pas continuer ces concerts à moins d'avoir la certitude qu'ils sont appréciés. Et comment le savoir autrement que par lettre?

Il y a concert tous les mardis soirs, de six à sept heures. Quelle paroisse va patronner le prochain?

CONTRIBUTIONS

Laflèche

A l'occasion des fêtes, un groupe d'amis de cette paroisse a envoyé de fort belles étrennes à l'Association des Commissaires: un petit billet bleu de $13.00. N'est-ce pas que c'est gentil? Mille mercis. Qui va les imiter?

Shell-River.

De cette paroisse, M. Eugène Dorelle, le secrétaire du comité paroissial

(Suite à la page 6)

CONSERVATEURS ET BILINGUISME

Un télégramme, en date du 12 janvier, annonce que les conservateurs de Québec ont envoyé à l'exécutif général de leur parti une résolution prise le mercredi soir, désavouant, désavouant complètement l'attitude du docteur J.-T.-M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, sur la question bilingue.

Les Franco-Canadiens et quiconque veut la justice, le bon sens et la paix, en Saskatchewan, apprécient hautement cette démarche, et personne met en doute la sincérité du parti conservateur dans le Québec.

Mais comme résultat? Va-t-on obtenir ainsi une expansion du conservatisme parmi nos frères Canadiens français, sur les rives du grand fleuve, en créant chez eux l'impression que le parti n'en est plus aux théories de M. Meighen et n'endosse pas les doctrines et procédés du docteur Anderson; qu'il revient aux largeurs de vue et au patriotisme de Sir John Macdonald?

L'espoir d'un renouveau, chez M. Anderson ne serait pas se hâter aux engagements pris contre nous lors de la dernière campagne électorale dans notre province?

S'il était possible que le parfum des palmarès de tolérance québécoise fit impression sur l'appareil olfactif du docteur, ses concitoyens ne tireraient-ils pas davantage les yeux d'une une autre direction? Car il est écrit que rien de bon ne peut venir de Québec, pas même du parti conservateur, à moins que ce ne soit le British citizenship estampillé à la K. K. K.

D'ailleurs, on juge bien dans le tableau [illegible]. Votre conservateurs des Canadiens français du Québec, parce que, là-bas, le parti désapprouve M. Anderson. Votre conservateurs en Saskatchewan, parce qu'on ne saura se dresser l'ignorance [illegible] le préjugé de la French domination.

TRIBUNE LIBRE

Regina, Sask.,
18 janvier 1930.

M. le Rédacteur du Patriote.

Auriez-vous l'adresse d'un [illegible] avant en vente un médicament qui soulagerait les personnes atteintes de foreignitis et de garbarosis? Le foreignitis et le garberisme sont une double affection chronique qui produit un genre particulier d'illusion sensorial de l'ouïe, faisant prendre pour foreigner ou pro-foreigner quiconque ne parle pas ou ne prise pas en toutes choses comme parle et pense l'illusionné.

Le *Regina Daily Star* semble en être grossement affecté. Pour lui, non seulement le *Der Courier* de Regina, *l'Etoile de Gravelbourg* et *Le Patriote* de Prince-Albert sont foreigners, mais le *Leader* de Regina, le *Star-Phoenix* de Saskatoon et le *Moose-Jaw Times* sont suspects de pro-foreignism, parce qu'ils n'ont pas à coeur la préservation du français et n'entendent pas exclure absolument la foreign province de Québec des affaires canadiennes.

Et comme "hospitalité" — il vous est advenu quand il parle de lui-même — le *Star* est enfin arrivé sur la scène pour sauver le Canada à la civilisation et à l'empire, il faut à tout prix le maintenir en état de continuer ses élucubrations anti-françaises qui font la risée des hommes de bon sens et de bonne entente.

En tout cas, M. le rédacteur, vous pouvez continuer sans crainte la publication de votre valeureux journal. Je puis bien appeler ma charrue une bêche, mais elle restera une charrue. Et le *Regina Star* peut dire du français que c'est une langue étrangère; ça n'empêchera pas qu'elle exprima l'étonnement de La Vérendrye, quand, le premier, il aperçut les Rocheuses. Ça n'empêchera pas que la belle dame langue française parcourait déjà nos plaines à la recherche des fourrures pour des compagnies européennes, ou à la recherche des Indiens pour le christianisme, longtemps avant que le *Regina Daily Star* soit venu souiller le landemo chez les colons de toutes races auxquels le Père Lacombe et ses confrères de langue française avaient préparé la sécurité par l'apaisement des indigènes. Ça n'em-

(Suite à la page 3.)

Tristes avantages de la majorité

Profitant d'un léger incident survenu dans le district d'école de Val-Marie, le Département de l'Instruction publique de la Saskatchewan vient de décider qu'à l'avenir, seuls les jours de congé approuvés par lui seront autorisés dans les écoles publiques de la province. C'est à dire que les écoles publiques, même si elles sont dirigées par des catholiques et fréquentées presque exclusivement par eux, devront rester ouvertes durant les fêtes comme celles de la Toussaint ou bien encore de l'Immaculée Conception et de l'Epiphanie.

Le premier ministre Anderson dit, dans sa déclaration:

1o Que les écoles publiques devront demeurer ouvertes, pourvu qu'il y ait des élèves désirant s'y rendre;

2o Qu'il n'y a rien dans l'Acte des écoles de nature à faire observer les jours de fête religieuse;

3o Qu'aucune tentative de s'interposer contre une foi religieuse ne sera faite, mais que des instructions seront émises, afin qu'aucune minorité ne souffre dans l'éducation de ses enfants, parce qu'une majorité désire avoir un office religieux durant un jour d'école.

Le premier ministre Anderson se fait, dans cette circonstance particulière, le champion des minorités, alors qu'elles ne sont point attaquées et que leurs droits ne sont point lésés; mais il se fait le persécuteur de la majorité catholique sur un champ bien plus vaste.

Le Département de l'Instruction publique, semblable en ceci aux départements sombres des autres provinces, fixe des jours de fête, sous les prétextes les plus extravagants. Nous avons la fête des arbres, la fête du travail, et combien d'autres? Fêtes dont on se demande la signification.

Usant du droit qui leur est reconnu par la loi, les commissaires catholiques de nos écoles publiques accordaient congé aux élèves et fermaient les écoles confiées à leur charge durant les jours de fête religieuse, jours célébrés en [illegible].

Jamais, à notre connaissance, il n'y eut de plaintes à ce sujet. Les petits protestants fréquentant nos écoles publiques catholiques restaient chez eux pour la Toussaint, comme les enfants catholiques restaient chez eux pour une fête du Travail ou des Arbres, qui ne les intéressaient guère.

Dorénavant, il n'en sera plus ainsi. Nos enfants resteront chez eux, s'ils le veulent, mais l'école sera ouverte, et les institutrices qui y enseignent devront manquer les offices et rester dans leurs classes, enseignant à 4 ou 5 petits protestants qui s'y seront rendus.

Il faut se souvenir, pour bien apprécier cet acte, que dans chaque district, l'école publique est l'école de la majorité. C'est à dire que dans toutes nos paroisses canadiennes-françaises, l'école est dirigée par nous et fréquentée presque exclusivement par nos enfants. Dans plusieurs districts où la population est plus mélangée, les protestants ont leur école séparée dans laquelle ils peuvent fêter toutes les fêtes qu'ils voudront; mais dans l'école publique, qui sera en immense majorité catholique, d'après l'édit de M. Anderson, il sera impossible de célébrer les fêtes catholiques.

C'est ce que M. Anderson appelle de la neutralité. C'est une part de son programme, qui consiste à abolir toute idée religieuse de l'école. C'est assuré?

Ceux des nôtres qui sont assez heureux pour être en minorité dans leur district, ont droit à l'école séparée et peuvent ainsi célébrer leurs fêtes; mais ce n'est que rarement le cas, et c'est à peine si nous comptons une dizaine d'écoles séparées canadiennes-françaises dans la province.

Ceux qui ont la mauvaise fortune de constituer l'immense majorité dans leur district doivent fouler au pied, comme en leçon, l'école publique dont on les afflige et renoncer à la disposition de leurs soeurs, de leurs emblèmes religieux, et de leurs fêtes catholiques!

Nous ne croyons pas qu'aucune province du Canada n'ait jamais songé à une législation semblable. La France elle-même, dans les temps douloureux du combisme, reconnaissait les fêtes catholiques dans ses écoles publiques; et pour trouver un exemple de l'intolérance et de l'étroitesse d'esprit dont font preuve les nouveaux gouvernants de la Saskatchewan, il faut se reporter au temps de la persécution mexicaine.

Nous signalons cette nouvelle attaque à tous les catholiques du Dominion, et plus spécialement à nos frères du Québec et des autres provinces.

(Communiqué.)

Ouverture de la conférence navale

Réunion des délégués de cinq nations—Banquet—Sa Majesté le Roi souhaite la bienvenue—Pourparlers internationaux qui ont préparé la Conférence du désarmement—Le point de vue de la France—Les réclamations de l'Italie.

Londres. — Les délégués de cinq nations — la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis, l'Italie, le Japon — se sont réunis à Londres en assemblée préliminaire à la Conférence du désarmement naval.

Tous les délégués furent d'avis de choisir M. MacDonald, premier ministre de l'Angleterre, comme président de la Conférence. Il fut aussi décidé de nommer, le 22 courant, un secrétaire général de la Conférence et un comité composé de cinq délégués pour s'occuper du travail principal des séances.

BANQUET

Avant l'ouverture de la Conférence, tous les délégués furent conviés à un banquet servi par le gouvernement, au cours duquel plusieurs orateurs firent appel à la bonne volonté et à l'effort mutuel pour assurer le succès de ces assises internationales.

LE ROI REÇOIT LES DELEGUES

Sa Majesté a reçu les délégués à son palais de Buckingham. M. MacDonald, premier ministre, présenta tous les délégués au roi. Ce dernier leur dit qu'il espérait voir cette conférence couronnée de succès.

La réception dura une heure.

OUVERTURE DE LA CONFERENCE

La Conférence débuta hier matin par le discours de Sa Majesté, irradié par le monde entier.

Un optimisme général régnait à l'ouverture de la Conférence.

Tous avaient insufflé un nouvel esprit dans le problème du désarmement naval.

La tâche des délégués n'est pas facile. Les plus optimistes hésitent à prédire un plein succès dans les négociations sur la réduction des armements.

CONFERENCE NAVALE DE WASHINGTON

La conférence navale de Washington, en 1922, limita les grands [illegible] des mers, mais ne changea rien dans les croiseurs de dix mille tonneaux au moins. Ce fut la fin de la concurrence sur les cuirassés et les croiseurs, mais indirectement cela amena la concurrence sur les croiseurs. Le monde est maintenant menacé d'une course aux croiseurs. Telle était la situation quand, au cours de l'été de 1927, les Etats-Unis convoquèrent une seconde conférence. A celle de Washington, on s'était entendu sur un congé naval de dix ans dans les cuirassés et les croiseurs. La conférence de Genève avait pour but de donner une extension aux clauses de la convention de Washington, en les appliquant aux bateaux légers, et de mettre fin à la course aux croiseurs. La Grande-Bretagne et le Japon acceptèrent l'invitation; la France et l'Italie la déclinèrent, se contentant d'envoyer des observateurs. La conférence fut une faillite.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne purent s'entendre sur les moyens de limiter la construction des croiseurs, et la conférence tripartite de Genève fut une des plus grandes faillites de l'histoire.

LA S. D. N.

La commission préparatoire de la S. D. N. prépara une convention de désarmement, sur terre, sur mer et par air. Elle s'assembla, s'ajourna pour se réunir encore, mais

(Suite à la page 2.)

Une conférence sur la trêve douanière

Genève. — Le conseil de la Société des Nations a décidé de convoquer une conférence diplomatique pour étudier le projet de trêve douanière. La date est fixée au 17 février.

Ottawa. — La question de la participation du Canada à la Conférence diplomatique qui sera tenue à Genève, prochainement, au sujet d'une trêve douanière, est encore seulement à l'étude, d'après ce qu'annonce le Département des Affaires étrangères. Il y a déjà quelque temps que le gouvernement étudie cette question sans [illegible] n'a pu encore en venir à une décision.

Le droit de vote et les femmes de Québec

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes, section de Québec, vient d'adresser une pétition à M. Mackenzie King, dans laquelle elle demande que le cabinet fédéral porte devant la Cour suprême la question de la constitutionnalité de la loi électorale de la province de Québec, section 2, paragraphe 6, qui se lit ainsi: "Nul n'a le droit de voter à moins qu'il ne remplisse les conditions suivantes: Etre du sexe masculin."

Ouverture de la Conférence

(Suite de la première page) [illegible] La France [illegible] une réduction [illegible] sur une base de tonnage [illegible] et la Grande-Bretagne était en faveur de la limitation par catégories. [illegible] pas [illegible] presque [illegible]

LE PACTE KELLOGG

Le pacte Kellogg [illegible] Lorsque Ramsay MacDonald fut porté au pouvoir, il [illegible] les questions de désarmement et [illegible] conversations avec l'ambassadeur Dawes et ses conversations se [illegible] dans les collines de la Virginie avec le président Hoover [illegible] sur le pacte Kellogg [illegible] de la guerre entre les [illegible] en faveur de l'abolition des sous-marins.

C'est maintenant au tour des cinq puissances à étudier les réductions [illegible]

LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

Paris. — [illegible]

[illegible]

FRANCE ET ITALIE

[illegible]

RÉCLAMATIONS ITALIENNES

[illegible]

LES RAISONS

[illegible]

[illegible] arrivée à l'Italie [illegible] Satisfaction [illegible] d'alliance [illegible] de l'Italie [illegible]

LES SOUS-MARINS

[illegible]

DÉLÉGUÉS A LA CONFÉRENCE

Londres. — Voici la liste des délégués à la conférence de désarmement naval de Londres:

Grande-Bretagne: le premier ministre MacDonald, le secrétaire des Affaires étrangères Henderson, le premier lord de l'Amirauté Alexander, le secrétaire de l'Inde Benn.

[illegible] T. Water, haut commissaire à Londres.

Commonwealth australien: le ministre [illegible]

Nouvelle-Zélande: [illegible], haut commissaire à Londres.

Indes: [illegible] commissaire à Londres.

États-Unis: le secrétaire d'État Stimson, le secrétaire de la marine Adams, le sénateur Robinson, l'ambassadeur au Mexique Morrow, l'ambassadeur en Belgique Gibson, l'ambassadeur en Grande-Bretagne Dawes.

France: le premier ministre Tardieu, le ministre des Affaires étrangères Briand, le ministre de la Marine Leygues, le ministre des colonies Pietri, l'ambassadeur en Grande-Bretagne Fleuriau.

Japon: l'ex-premier ministre Wakatsuki, l'amiral Takarabe, ministre de la Marine, l'ambassadeur en Grande-Bretagne Matsudaira, l'ambassadeur en Belgique Nagai.

Italie: le ministre des Affaires étrangères Grandi, le contre-amiral Sirianni, ministre de la Marine, l'ambassadeur en Grande-Bretagne Bordonaro, le sénateur Arlotta, l'amiral Burzagli, chef d'état-major naval.

[illegible] résolution recommandant la reconnaissance prochaine de la souveraineté et de l'indépendance des Indes.

Comme on lui demandait s'il considérait cette mesure comme une intrusion dans les affaires de l'Empire, le sénateur admit volontiers qu'elle l'était. "C'est en notre sens une intrusion, ajouta-t-il, de discuter ce problème en même temps que celui de l'indépendance des Philippines."

Il ajouta qu'aussi longtemps que l'Angleterre dominerait aux Indes et les États-Unis aux Philippines, il faudrait maintenir [illegible] maritimes à ces colonies; d'où une difficulté beaucoup plus grande de résoudre le problème du désarmement naval.

"Mais, sénateur, [illegible] résolution semblable, demandant l'indépendance des Philippines, soit présentée aux Communes anglaises?" lui demanda [illegible] représentant de la Presse canadienne.

"Eh, le [illegible]" répondit le sénateur au journaliste.

Prédiction d'un astronome

Le docteur Ralph-E. De Lury, astronome à l'Observatoire fédéral, croit qu'il y aura une diminution des rayons ultra-violets d'ici à quatre ou cinq ans et comme résultat moins de pluie et une récolte moins abondante. Les taches solaires ont été suivies de magnifiques récoltes, surtout de celle de 1928. [illegible]

Chômage moins intense

[illegible]

TRIBUNE LIBRE

(Suite de la première page.) [illegible] pas que nos Métis de langue française, nos colons de langue française, nos "voyageurs" de langue française, nos missionnaires de langue française avait établi notre langue française en ce pays avant l'arrivée des soldats ou colons anglais; [illegible] que les arpenteurs [illegible] tracer nos premières lignes de voies ferrées. [illegible]

Si le Regina Daily Star s'en allait s'établir en Chine, [illegible] Chinois et sa langue française?

Ce n'est pas dans la Constitution que le français est langue officielle, riposte le digne Star. [illegible] pour établir les droits du premier occupant. [illegible]

En quête d'arguments pour [illegible] que le gallois n'est officiel que dans le pays de Galles, et non dans les autres parties du Royaume-Uni. [illegible] Les Canadiens français sont d'autant plus chez eux dans tout le Canada qu'ils étaient ici, parlant leur langue dans l'Ouest, longtemps avant qu'un journal d'une autre langue soit venu [illegible] contre le français et les catholiques.

Votre tout dévoué,

Pierre LAROCQUE.

Calculs biliaires

"Pendant dix ans j'ai été sérieusement malade", écrit Mme Josefa Kerjci, de Hackensack, N. J. "Le docteur me déclara que je souffrais de calculs biliaires, mais, malgré tous ses soins il m'annonça un beau jour qu'il me fallait opérer le lendemain matin. Dans le même après-midi, mon mari se procura une bouteille de Novoro du docteur Pierre et m'en fit prendre une petite dose toutes les heures. Le jour suivant, je me sentais déjà mieux et, petit à petit je revins complètement à la santé. J'espère que mon expérience encouragera d'autres malades." Aider la nature à restaurer les fonctions normales de l'organisme, voilà le but de cette salutaire médecine herbeuse. Il ne manque pas d'être atteint par son singulier effet sur la digestion et l'élimination. Ce n'est pas un article de droguiste. Pour renseignements, écrire au docteur Peter Fahrney and Sons, Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Envoyez vos commandes d'impressions au "Patriote"

LES VOYAGES NORD ANNONCENT LEUR 5me CROISIÈRE EN MÉDITERRANÉE Avec visite de la TERRE SAINTE

Départ de New-York le 15 FÉVRIER 1930

sur le paquebot FRANCE, de la Cie Gle Transatlantique.

La Palestine et la Syrie [illegible]

Directeurs et Organisateurs:

LES VOYAGES NORD

[illegible] rue ST-JACQUES Ouest MONTRÉAL

55ème assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Le capital versé est augmenté de $5,580,000 à $7,000,000 et la réserve est portée à $7,000,000—L'actif dépasse 155 millions—Les bénéfices nets s'élèvent à $1,053,098, soit un accroissement de plus de $107,000 sur 1928.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mardi 14 janvier 1930, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la [illegible] assemblée annuelle de ses actionnaires.

[illegible]

LES NOUVELLES CHEZ NOUS ET AILLEURS

Réparation des câbles sous-marins dans l'Atlantique

Le câble sous-marin télégraphique de la Commercial Cable Co. qui sert à la transmission des télégrammes du Pacifique Canadien en Europe, a pu enfin être réparé sur l'Atlantique-Nord, au prix de mille difficultés, par une équipe d'ouvriers envoyés sur les lieux sur le vapeur John W. Mackay. Ce câble, qui se brisa [illegible] lors du tremblement de terre qui secoua les profondeurs de l'Atlantique, le 18 novembre dernier, fut découvert par l'équipage du navire 36 heures après l'arrivée du John W. Mackay sur les lieux, et l'on se mit immédiatement à l'œuvre pour réparer les dégâts causés par la secousse sismique. Ces dégâts étaient si considérables et le temps si orageux, que l'on put enfin réussir à ramener le câble à la surface seulement après que trois tentatives eurent été faites. Enfin l'extrémité est [illegible] de l'eau d'une profondeur de deux milles et demi, ou plus de 11,000 pieds et à 30 milles de l'endroit même où la rupture s'était produite. On raccorda alors à épisser une nouvelle longueur de câble et les communications [illegible] depuis le 18 novembre [illegible] les douze qui furent endommagés par le tremblement de terre en 21 endroits différents, et à 250 milles à l'est des côtes de la Nouvelle-Écosse. Les travaux de réparations, qui comptèrent au nombre des tâches les plus ardues jamais entreprises en haute mer et en plein hiver, sont effectués par des équipes réparties sur toute une flotte de navires câbliers dans toutes les parties du monde à cet effet. Les câbles affectés se trouvaient aux confins de la zone où la secousse fut la plus rude et les réparations furent exécutées par des conditions atmosphériques telles que connaissent les vieux loups de mer habitués aux tempêtes dangereuses de l'Atlantique-Nord.

Le sénateur J. Blaine veut l'indépendance des Indes

Washington. — Le sénateur John Blaine, républicain, Wisconsin, a présenté au Sénat américain une [illegible]

ORNEMENTS D'EGLISE

AUTELS, STATUES ET CHEMINS DE LA CROIX de notre fabrication

CALICES, CIBOIRES ET OSTENSOIRS

CHANDELIERS ET CROIX D'AUTEL, LAMPES,

FLEURS, ARTICLES DE PIÉTÉ

BANCS D'ÉGLISE, TABLEAUX NOIRS

La Compagnie Gaspard, Limitée

179 avenue Bannatyne Est. WINNIPEG

CONGRÈS EUCHARISTIQUE de CARTHAGE

PÈLERINAGE NATIONAL CANADIEN

organisé et dirigé par

LE DEVOIR

avec le concours du

LE PATRIOTE

Le Droit, Ottawa; L'Évangéline, Moncton; Le Progrès, Chicoutimi; La Liberté, Winnipeg; La Survivance, Edmonton.

[illegible] jours tous frais compris à bord du "[illegible]" White Star Line De Montréal et retour à Québec ou Montréal

PREMIÈRE CLASSE $850.

CLASSE TOURISTE $760.

FRANCE - SUISSE - ITALIE (BAVIÈRE - ALSACE) TUNISIE - ALGÉRIE

5 jours à Paris
5 jours à Rome
5 jours à Tunis
(Congrès de Carthage)
5 jours Tunisie-Algérie
Pèlerinage
A Londres et Lourdes
Assistance à la PASSION d'Oberammergau

VOYAGE FACULTATIF

ALLEMAGNE (le Rhin) HOLLANDE—BELGIQUE Exposition D'ANVERS et de LIÈGE — [illegible] jours — $140.

Prospectus détaillé sur demande

Les inscriptions sont reçues par

LE PATRIOTE de l'Ouest Prince-Albert - Sask.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Docteur J. B. TRUDELLE

DIPLOMÉ EN CHIRURGIE DE L'INSTITUT CHAMPION DE PARIS [illegible]

[illegible]

ADRESSE DU BUREAU [illegible]

REGINA, SASK. Téléphone—2102 et 276.

POUR VOS TRAVAUX DE NETTOYAGE ET DE TEINTURE adressez-vous à

HENRI MELIS

[illegible] RUE OUEST

Téléphone 2021

Nettoyage à sec d'habits pour hommes et dames, de pardessus de printemps pour dames.

$1.00

MAISON BELGE

TRAVAIL SOIGNÉ
LAVAGE A SEC
PRIX MODÉRÉS

PRINCE-ALBERT SASK.

THE Prince Albert Mfg Company, Limited

[illegible]

Ameublement d'Église, de magasins et de bureaux.

[illegible]

TÉLÉPHONES

Jour, 3875 Nuit, 2013

Success Business College

PRINCE-ALBERT, SASK.

[illegible]

Téléphone [illegible] Adresse RAPHAEL BLOCK

"Hamilton Funeral Home"

M. C. HAMILTON & FILS

Entrepreneurs de pompes funèbres

[illegible] rue E. Tél: [illegible]

PRINCE-ALBERT, SASK.

J. P. DESROCHERS

Entrepreneur en Construction

[illegible]

[illegible] ALTA

BALDWIN HOTEL

[illegible]

PAUL'S PALACE

LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES REPAS CHAUDS, CRÈME A LA GLACE, LIQUEURS DOUCES, BONBONS

TABAGIE MODERNE

Av. Centrale Prince-Albert.

TED MATHESON, LTD.

QUALITÉ A PRIX MODÉRÉS VÊTEMENTS D'HOMMES

Près de la Banque Royale

PRINCE-ALBERT, SASK.

[illegible]

Mrs. Geo. S. ALMAS

Dépt. P. A. SASKATOON, SASK.

[illegible]

P. H. BOUTHILLIER

Associé avec F. J. Tonkin (Inc.) Ornements d'Église

[illegible] Chambre 4 Édifice du Club Catholique, Régina

JOHN DARLEY

Plombier Expert en Chauffage

Réparations faites promptement. [illegible]

[illegible] Téléphone [illegible] Prince-Albert

Prince Albert Laundry

L'HABIT NEUF ET L'HABIT NETTOYÉ

[illegible]

LAVAGE ET NETTOYAGE "SERVICE 24 HEURES"

TÉL: [illegible]

PRINCE-ALBERT, SASK.

L'Assurance contre le feu

[illegible]

C. S. LACROIX

[illegible]

PRINCE-ALBERT, SASK.

J. L. GUAY & CO.

Contracteurs Généraux GRAVELBOURG et WINNIPEG

EN CONSTRUCTION

[illegible]

L'Assurance-Vie GREAT WEST [illegible]

[illegible]

C. J. BROSTROM, C.L.U.

[illegible] L.-A. BOILEAU

LOTS DE VILLE

[illegible] Prince-Albert, Albertville, Domrémy [illegible]

ASSURANCE de TOUT GENRE

[illegible]

[illegible] Agencies, Ltd.

Chambre [illegible] Banque de Commerce

PRINCE-ALBERT, SASK.

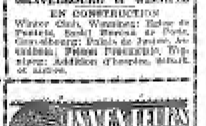

Fondée en 1865 [illegible]

Duquet, Lalonde & Co., LIMITED

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

[illegible]

BUREAU ET FABRIQUE

[illegible]

MONTRÉAL Québec

MONUMENTS

A la portée de votre bourse

[illegible]

Saskatchewan Marble and Granite [illegible]

[illegible] PRINCE-ALBERT

BELL'S LTD.

Manufacturiers de "Bell's [illegible]"

[illegible]

[illegible]

PRINCE-ALBERT, SASK.

Modern Bread Co., Limitée

PAIN [illegible]

[illegible]

DEVENEZ NOTRE AGENT

Tél: [illegible] Prince-Albert, Sask.

Tél: [illegible]

A. C. HOWARD

Représentant de la "[illegible] LIFE ASSURANCE Company"

Chambre 4 [illegible]

PRINCE-ALBERT, SASK.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

REGARDEZ VOS CHAUSSURES

[illegible]

"[illegible]"

[illegible]

PRINCE-ALBERT, SASK.

Monuments funéraires

[illegible]

J. O. BRUNET

[illegible]

LETTRE DU PAPE

L'encyclique "Mens nostra" sur les exercises spirituels

Aux Vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques, évêques et aux Ordinaires des lieux en paix et communion avec le Siège apostolique

PIE XI, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction apostolique

(Suite)

AVANTAGES GENERAUX ET UTILITES DE LA RETRAITE

En effet, Vénérables Frères, en jetant un bref regard sur les temps que nous vivons, montrons à peu près la valeur, l'utilité et l'opportunité des saints exercices. [illegible]

[illegible]

... devant les foules et de les instruire par sa parole, de la doctrine céleste, entre durant quarante jours retiré dans les solitudes du désert, bien plus, au cours même de ses labeurs évangéliques, il avait coutume d'inviter également les apôtres au doux silence de la retraite: "Venez à l'écart, dans un lieu désert et reposez-vous un peu" (S. Marc, VI, 31). [illegible]

[illegible]

(à suivre.)

DIVERS

Mgr O'Brien cite Québec en exemple à l'Ontario

Kingston, Ont. — S. G. Mgr O'Brien, archevêque coadjuteur de Kingston, vient de suggérer dans un discours que les membres de la législature ontarienne soient rendus et priés d'accorder le "fair play" britannique en ce qui concerne les écoles séparées.

Les catholiques de l'Ontario se plaignent du lourd fardeau imposé par la loi actuelle de l'évaluation. Sa Grandeur fait remarquer [illegible]

Sa Grandeur fait allusion à la politique équitable qui existe dans la province de Québec sous le rapport de l'enseignement. [illegible]

Mgr Mathieu

L'Eglise catholique et le Canada tout entier viennent d'être éprouvés par la mort d'un des hommes les plus éminents du pays, l'archevêque de Regina, Mgr Mathieu. [illegible]

Retour de Mgr Seipel

[illegible]

Pie XI et le journalisme

Rome. — Le Souverain Pontife a reçu en audience une délégation du Bureau international des journalistes [illegible]

... Père a remercié les journalistes présents et en eux, tous ceux qui se dévouent au service de la presse catholique, laquelle, honnêtement dirigée, est un incomparable facteur de bien et de vérité. Il a leur ...

[illegible]

Le problème de la Palestine

Genève. — Le Conseil de la Société des Nations étudie actuellement les propositions de l'Angleterre pour la solution du problème de Palestine. On sait que l'Angleterre administre le pays sous un mandat reçu de la Société des Nations; on sait aussi que les bagarres entre Arabes et Juifs après l'affaire du Mur des Lamentations ont causé la mort d'une centaine de personnes.

Le gouvernement anglais propose la création d'une commission spéciale pour étudier les réclamations et les droits des deux parties. [illegible]

Premier Apôtre du Mackenzie

Par le juge A. Prud'homme, M. S. R. C.
(Lu à la réunion de mai 1929)

(Suite et fin)

C'est en ce beau jour de l'Exaltation de la Sainte Croix que la grande nation des Esquimaux [illegible]

[illegible]

DESMARAIS & ROBITAILLE Ltée

Ornements d'Eglise — Articles de piété

MONTREAL 16 rue Notre-Dame O. — OTTAWA 321 rue Rideau — TORONTO 115 rue Church

FABRIQUE DE CHANDELLES A LACHINE, QUE.

"La Vraie Chandelle d'Eglise"

VICTOR MATHIEU, N. P.

Notaire de Cinq Diocèses.

PRETS A 5½% POUR UNE DUREE DE CINQ ANS

(sans hypothèque sur les immeubles)

aux Diocèses, Paroisses, Communautés religieuses de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

BUREAU: [illegible] RUE ST-JOSEPH QUEBEC

Téléphone: [illegible]

CLOCHES D'EGLISE

de la Célèbre fonderie Paccard, d'Annecy-le-Vieux, Haute-Savoie, FRANCE.

[illegible]

C. Emile Morissette Ltée — Z. O. Tourangeau

[illegible] QUEBEC [illegible] MONTREAL.

Petit Bottin du Monde Professionnel

"ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE"

VERITE DE LA PALISSE

J. J. MacISAAC, LL. B.
Avocat Notaire
Mitchell Block, Chambre [illegible]
Téléphone [illegible]
PRINCE-ALBERT, SASK.

Dr T. Erskine-Patterson
[illegible]
[illegible] PRINCE-ALBERT

JOHN G. DIEFENBAKER
B.A., LL.B.
Avocat, Procureur
CHAMBRES 1 et 2
[illegible]
PRINCE-ALBERT, SASK.

J. J. KRAUS, L.L. B.
AVOCAT—PROCUREUR
WAKAW - - SASK.
[illegible]

A. C. Murch & H. J. Fraser
[illegible]
MARCH & FRASER
[illegible]
PRINCE-ALBERT, SASK.

Dr J. P. DESROSIERS
MEDECIN-CHIRURGIEN
[illegible]
SASKATOON, SASK.

TELEPHONE [illegible]
Dr J. A. CARRISS
DENTISTE
[illegible]
PRINCE-ALBERT
[illegible]

ADRIEN DORON, B. A.
Avocat, Procureur et Notaire
[illegible], SASK.

Dr Victor BOURGEAULT
[illegible]
TEL. 22 [illegible], SASK.

[illegible]
Dentistes
[illegible]
TELEPHONE [illegible]
PRINCE-ALBERT SASK.

DR LEO LANGLOIS
MEDECIN-CHIRURGIEN
[illegible]
PRINCE-ALBERT SASK.

Dr J. E. REINHORN
DENTISTE
[illegible]
GRAVELBOURG, SASK.
Téléphone [illegible]

T. C. DAVIS, K.C.
[illegible] Attorney General pour la Saskatchewan, [illegible] à Prince-Albert sous le nom de
DAVIS & DAVIS
[illegible]
PRINCE-ALBERT, SASK.

HILL, CAIRNS & GALE
AVOCATS, PROCUREURS, NOTAIRES
Tél. 451 [illegible]
[illegible]

Le Sénateur Landry

Vous par [illegible] à une vie d'études et d'enseignement, nous n'avons guère [illegible], pour notre bonheur, les hommes politiques.

Il y en a eu pourtant — entre quelques autres — avec qui les circonstances, surtout dans ces dernières années, nous ont mis tout particulièrement en contact, que nous avons vu souvent, et avec qui nous eûmes des entretiens d'intérêt qui nous étaient chers, et qui nous laissa toujours une forte impression de foi [illegible], de patriotisme et de courage. C'est le digne président de l'Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario, que la mort vient de coucher dans la tombe, après une cruelle maladie chrétiennement supportée et offerte à Dieu pour le triomphe de l'école catholique et française.

Pendant sa longue et brillante carrière, l'honorable Philippe Landry a été mêlé aux luttes les plus vives, aux débats les plus passionnés. Il était un convaincu, ferme dans ses opinions, ferme dans ses attitudes. Il n'avait rien de l'opportunisme qui cherche un souffle de la popularité et du succès. Il [illegible] dans l'esprit d'être [illegible] dans la clarté des preuves dont il appuyait son sentiment. Il était donc d'une extraordinaire énergie. L'histoire dira le rôle public remarquable qu'il a tenu durant cinquante années des [illegible] dans son pays [illegible].

Ce que nous voulons marquer ici, ce n'est pas ce qu'il a fait [illegible] au travers de ses écrits, de ses discours et de ses gestes de parlementaire politique; c'est le rôle [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] M. Landry [illegible] pour des [illegible] de plume, quelle [illegible] il possédait sur les hommes et les faits de [illegible] Il y a [illegible] [illegible] et la pratique des directives de l'autorité et le droit public ecclésiastique qui règle les rapports de l'Église et de l'État, et les pages qu'il a écrites touchant l'intervention de l'autorité religieuse dans nos questions scolaires pourraient être signées par un théologien de profession.

C'est ce qui lui a permis, dans la question des écoles du Manitoba, dans celle du régime scolaire des nouvelles provinces de l'Ouest et du Keewatin, d'orienter ses opinions et sa conduite en un sens nettement conforme aux directions de la loi morale et de l'enseignement théologique. Sa connaissance approfondie de la morale et de la constitution canadienne, des droits qu'elle implique, l'aidait d'autre part à soutenir la cause sacrée des écoles confessionnelles, non plus seulement du point de vue chrétien, mais au nom de la [illegible] britannique.

Ajoutons que M. Landry, tout en professant des opinions politiques [illegible], n'était pas comme [illegible] hostile à la [illegible] [illegible]. Un des [illegible] [illegible] pour la religion et la race, il sut donner aux siens le noble spectacle d'un homme de principes et de devoir qui place au-dessus de son [illegible] politique sa croyance religieuse et sa foi nationale. C'est la [illegible] [illegible] qualités [illegible], un des traits de son caractère qui l'honorent davantage, et qui lui assurent une place distinguée dans la galerie de nos hommes illustres.

Philippe Landry était un Canadien dans toute la force de ce terme. Il aimait de toutes les ardeurs de son âme le Canada, son unique patrie, et, dans sa patrie, cette portion de son sang et de sa langue. Des faits [illegible] le démontrent. Il n'a jamais déserté la Langue française très sérieusement menacée dans une de nos grandes provinces qu'il a accepté le commandement des troupes franco-ontariennes et des périls de campagne qu'il a dirigées. Les batailles soutenues, qu'il a livrées, les sacrifices innombrables qu'il s'est imposés, ont entouré son front d'une véritable auréole.

A l'instar des héros de la grande guerre, il a personnifié les [illegible], d'une façon éclatante, la lutte du droit contre la force. Cette poitrine, [illegible] loyale d'idéals et d'[illegible] où une espérance moins solide, moins courageuse que la sienne, eût sombré. Il a vécu assez longtemps pour voir d'un œil consolé le triomphe religieux de la cause française, pour entrevoir dans une lueur suprême son triomphe politique.

Il est tombé sur la brèche le drapeau à la main et l'espoir dans le cœur.

Quelques semaines avant sa mort, admis près de son lit de souffrance, nous l'entendions s'enquérir avec curiosité de toutes les nouvelles relatives à la question bilingue. Le moindre détail l'intéressait. Et une vision de joie passait dans son regard au récit des progrès du mouvement d'union, heureusement commencé à Ottawa, entre des catholiques de deux grandes races, trop longtemps divisés. Puis, levant sa main tremblante, et d'une voix entrecoupée par l'émotion, il laissait échapper ces mots où se traduisait toute son âme: "Ce que j'implore du ciel en mourant, c'est que justice soit rendue à mes compatriotes, et à mes frères canadiens-français."

L'exemple de foi, d'indépendance et de courage, donné par ce fier Canadien, portera ses fruits.

Le nom de Philippe Landry restera marqué à celui de nos plus grands patriotes. On le citera comme une gloire, on l'évoquera comme un symbole. Les hommes de cœur s'inclineront devant la mémoire de ce champion de nos droits, et les femmes canadiennes-françaises, jusque dans les plus humbles chaumières de l'Ontario et de l'Ouest, rediront avec orgueil à leurs enfants ce que l'Église et la patrie lui doivent.

L.-A. PAQUET, ptre.
Le Canada français, janvier 1930.

HYGIÈNE [illegible]

La petite vérole et la vaccination

— o —

[illegible] les [illegible] d'hygiène publique sont d'avis de nos jours que le seul [illegible] efficace pour combattre la petite vérole est la vaccination. Il est également admis de toutes parts que le vaccin, administré avec soin, n'a aucun danger ni pour la vie ni pour la santé.

Si nous relisons les pages de l'histoire pour connaître l'état de choses avant l'introduction du vaccin, nous constatons qu'au cours du dix-septième siècle il y a, en Europe, au moins à tous les dix ans, une épidémie dévastatrice de petite vérole.

C'était le reine des maladies avant la découverte du vaccin en 1796. M. de la Condamine, un écrivain français, rapporte qu'elle était la cause d'au moins un dixième de la mortalité. Les victimes de l'horrible maladie que la mort n'emportait pas restaient souvent sourds ou aveugles. D'autres, par milliers, étaient laissés faibles, maladifs, consomptifs et presque toujours défigurés pour la vie.

Macaulay, l'historien anglais, décrivant l'état de l'Angleterre, écrit: "Le ravage de la peste avait été beaucoup plus rapide, mais, de mémoire d'homme, elle ne visita l'Angleterre qu'une fois. Au contraire, la petite vérole était toujours parmi nous, remplissant les cimetières, laissant à ceux qu'elle épargnait les vestiges hideux de sa puissance, changeant le bébé en un monstre qui affolait les mères; et les traits [illegible] de la fiancée devenaient l'épouvante de l'amant."

Macaulay conclut que la petite vérole est le plus sinistre des ministres de la mort.

Le vaccin fut découvert par Jenner, un médecin anglais. Vers 1796, une jeune fermière, demeurant près de Bristol, visita un étudiant nommé Jenner. Elle souffrait d'une éruption mais elle affirma qu'elle ne pourrait pas avoir la petite vérole parce qu'elle avait eu la vaccine, c'est-à-dire la petite vérole des vaches.

Ce fait banal produisit le même effet chez Jenner que la pomme qui tombait de l'arbre produisit chez Newton. Le jeune étudiant se mit à la tâche et peu de temps après sa renommée était universelle. Comme suite à ses expériences six ans après, il inocula un garçonnet de huit ans en se servant d'une pustule de vaccine prise sur un de ses patients. Un léger cas de vaccine, sans suites sérieuses, en fut le résultat. Deux mois après le même enfant fut inoculé avec une pustule de petite vérole. La maladie ne se communiqua pas et l'expérience fut renouvelée. Ayant obtenu le même résultat une seconde fois, le jeune Jenner comprit qu'il avait découvert quelque chose. Pour transmettre sa découverte au monde entier, il prépara un travail qu'il publia à Londres.

En Amérique, la première vaccination fut faite par le docteur Boylston de Boston sur son propre fils. Au cours de l'année suivante il vaccina 247 personnes et toutes échappèrent à une épidémie terrible qui ravageait la Nouvelle-Angleterre.

Naturellement le docteur Boylston rencontra une opposition violente. Même des médecins le critiquèrent. On protesta de toutes les manières imaginables, tout comme aujourd'hui.

Ben Jonson était un des récalcitrants. Il écrivit: "Je ne devrai jamais la santé à la maladie."

Le grand Franklin s'opposa à la vaccination, mais quand il perdit son fils, mort de cette maladie, il devint un des apôtres les plus enthousiastes de la diffusion de la vaccination. Dans son autobiographie il regrette amèrement de ne pas avoir fait vacciner son enfant.

— x —

Activités...

(Suite de la page 1)

paroissial nous fait savoir qu'une soirée récréative organisée en faveur de l'A. C. F. C. a remporté un beau succès. Résultat: $50.00 versés sur la contribution de la paroisse à l'Association. Sincères remerciements.

Prud'homme.

Autre billet bleu de $100.00, envoyé par Mgr Baudet, curé de cette paroisse, pour payer la contribution de 1929. La paroisse de Prud'homme, sous la direction de son vénérable curé, a toujours payé très fidèlement ses dûs à l'A. C. F. C. Nous l'en remercions très sincèrement.

Saint-Victor.

M. le curé [illegible] nous a fait parvenir, il y a déjà quelque temps, la somme de $32.25, produit d'un pique-nique organisé, la semaine dernière — non, il a fait du 40 sous zéro toute la semaine — organisé l'été dernier pour l'A. C. F. C. Sincère merci à M. le curé ainsi qu'à ses vaillants paroissiens.

Avonlea.

D'un ami de Montréal, la somme de $1.00. Merci bien.

Laflèche.

Le comité paroissial Jeanne d'Arc de Laflèche a eu, dimanche dernier son assemblée générale annuelle. Cette réunion avait pour but l'élection du comité pour 1930. En voici le résultat:

Président d'honneur, M. Alfred Bourassa; aumônier, M. le curé Dufresne; chapelain, M. le vicaire Latendresse; président, M. Paul Bourdy; vice-président, M. Jean-Louis Morin; secrétaire-trésorier, M. Georges Phaneuf; conseillers: MM. Noël Cantin, Joseph Cantin, Eugène Barbeau, Napoléon Dorval, Paul Cantin, Léon Perrey, André Lizée.

LAFLÈCHE, SASK.

Le comité paroissial Jeanne-d'Arc, de Laflèche, a eu, dimanche dernier, son assemblée générale annuelle. Cette réunion avait pour objet l'élection du comité pour 1930. Le résultat a été le suivant:

Président d'honneur, M. Alfred Bourassa; aumônier, M. le curé J.-A. Dufresne; chapelain, M. le vicaire J. Latendresse; président, M. Paul Bourdy; vice-président, M. Jean-Louis Morin, secrétaire-trésorier, M. Georges Phaneuf; 1er conseiller, M. Noël Cantin; conseillers: MM. Joseph Cantin, Eugène Barbeau, Napoléon Dorval, Paul Cantin, Léon Perrey, André Lizée.

Ce nouveau comité composé de plusieurs jeunes gens foncièrement patriotes, nous promet une année féconde en travail et brillante pour le c. j. de de Laflèche.

Les Turcs et le parler français

Paris.—Une dépêche de Constantinople signale que le ministère de l'Instruction publique turc a décidé de restreindre désormais l'enseignement de la langue française dans les lycées et écoles secondaires.

Le programme précédent comportait l'enseignement du français, de l'anglais ou de l'allemand, avec la liberté pour les parents ou les élèves de choisir la langue préférée. La majorité choisissant le français, le ministre de l'Instruction publique a interdit certaines classes de français, leur substituant l'allemand ou l'anglais.

L'attachement des jeunes Turcs et l'opposition du ministre de l'Instruction publique au français sont un vif hommage à notre langue. Ils montrent l'importance qu'a le français dans les pays méditerranéens et notamment dans le Proche-Orient.

A quoi aboutiront les mesures gouvernementales? Il est difficile de le prévoir. Mais on peut douter que les lycéens de Constantinople ou d'Angora mettent beaucoup d'ardeur à se pénétrer d'un idiome pour lequel ils n'ont aucune sympathie et dont l'étude leur est imposée.

— x —

Le bacon canadien vient au premier plan

On comptait développer le commerce d'exportation lorsqu'on a entrepris le classement des porcs au Canada; en réalité on l'a diminué. Ce n'est pas que le bacon canadien ne soit pas meilleur qu'il était avant que le classement soit mis en marche ou qu'il convienne moins bien pour le marché anglais ou même que la production des porcs ait diminué en ces dernières années. Il y a huit ans, la quantité du bacon exporté du Canada se montait à plus de 100 millions de livres. En 1928, elle était tombée à moins de 38 millions de livres, et cependant, pendant ce temps, le nombre de porcs vendus a augmenté de plus d'un million de têtes. Ce qui est arrivé, c'est qu'il se consomme au pays beaucoup plus de bacon canadien qu'autrefois parce que depuis que le classement est pratiqué, la qualité de ce bacon s'est améliorée. Comme le disait dernièrement M. N.-S. Arkell, commissaire de l'industrie animale du ministère de l'Agriculture à Ottawa, la réputation du bacon canadien est sans égale sur le continent américain. Il n'y a pas de meilleur bacon offert sur le marché anglais. D'autre part, M. W.-A. Wilson, l'agent du commerce des produits agricoles en Grande-Bretagne, disait dernièrement que le besoin le plus pressant de l'industrie canadienne du bacon est d'augmenter la production et d'assurer la régularité du ravitaillement.

Publié par la direction de la publicité, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

MUNICIPALITÉ RURALE D'AUVERGNE NO 76

AVIS AU PUBLIC

Section 207 de l'acte des Municipalités Rurales.

Par la présente, le Conseil de la Municipalité Rurale d'Auvergne, No 76, avise les contribuables domiciliés dans la dite municipalité, et toutes autres personnes intéressées, qu'il (le Conseil) a nommé le docteur J. H. Moore, d'Assiniboia, officier de santé pour la partie est de la municipalité, et le docteur [illegible], de Ponteix, pour la partie ouest; et qu'il a fait des arrangements avec eux, pour que les soins médicaux nécessaires soient donnés à quiconque, étant un habitant de cette municipalité depuis au moins trente jours, tombe malade et n'a pas les moyens financiers pour se procurer les services d'un médecin.

Les personnes désirant bénéficier de cette entente doivent tout d'abord en faire la requête au conseil, personnellement si possible, ou par une personne régulièrement autorisée et responsable, pour que les traitements nécessaires soient accordés.

Le Conseil ne se reconnaîtra responsable d'aucunes autres contractées par les habitants de la Municipalité, autres que celles ci-dessus mentionnées.

Par ordre du Conseil
Daté de Ponteix, ce [illegible] jour de janvier, 1930. — A. C. Brouillet, Sec.-Trés.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 13 variétés. Tabac haché, meilleur deux [illegible] sur commande. Onzième différentes saisons.

Lots de gros et échantillons 1-25, 10c. Un pot [illegible] [illegible] gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. [illegible] et Fils, Saint-[illegible]-de-[illegible], Qué. 44-5-0

LE MAL DE TETE peut provenir de bien des causes, mais il n'y a qu'une seule chose à faire pour en obtenir un soulagement immédiat. L'Aspirin est son antidote. Ayez-le au bureau. Ayez-le à la maison. Les personnes sujettes à de fréquents maux de tête, devraient porter sur elles ce remède dans une petite boîte à cet effet. A moins que vous ne vous soyez servi d'Aspirin pour maux de tête, grippes, névralgie, etc., vous n'avez aucune idée du soulagement qu'apporte l'Aspirin. Il guérit complètement en un rien de temps des millions d'hommes et de femmes chaque année. Elles n'affectent point le cœur.

ASPIRIN

Bayer [illegible] Trade-mark Registered in Canada

POSITION demandée

JEUNE HOMME 21 ans parlant français et anglais, des ans d'expérience, désire position dans un magasin général, très bonnes références. S'adresser à Adolphe M. Chenevert, Ponteix, Sask. 45,46-P.

North Star Lumber Co.

Bois et Charbon

Lorsque vous aurez besoin de charbon et de bois vous ne pourrez faire mieux que d'appeler à 2275. Nous vendons les meilleures marques de charbon MIDLAND—WESTERN GEM et WILDFIRE, charbon de poêle ou brut. Charbon de poêle, $9.00 la tonne, charbon brut $10.00 la tonne. Bois de chauffage, Pin, Tamarac, Peuplier.

North Star Lumber Co., Limited

Où vous trouverez la bonne qualité

Cour de Prince-Albert,
J. P. HEPBURN, Gérant.

La Tension des Yeux mine la Vitalité

Ce que l'on prise le plus dans la vie c'est la vitalité. Les gens apprécient leur énergie plus hautement que l'or ou le pouvoir. Imperceptiblement, la tension des yeux mine la vitalité. Le remède: verres soigneusement choisis. Consultez

F. D. CULP
OPTOMETRISTE
924 [illegible] Central, Pr.-Albert

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Congrès Eucharistique de CARTHAGE

Pèlerinage National Canadien

Avec la haute approbation de l'Épiscopat canadien

Organisé et dirigé par
Le Devoir
avec le concours
Le Droit, Ottawa; L'Évangéline, Moncton; Le Progrès, Chicoutimi; La Liberté, Winnipeg; Le Patriote, Prince-Albert; La Survivance, Edmonton et la collaboration du Canadien National et de la White Star.

[illegible] Jours tous frais compris à bord du MEGANTIC
De Montréal, le 10 avril
Première classe $650. Classe touriste $760.

Rome - Suisse - Italie - (Savoie Alsace) - Tunisie - Algérie
Assistance à la Passion d'Oberammergau

Voyage facultatif
Allemagne (Le Rhin) - Hollande - Belgique
[illegible] d'Alsace et de Liège
12 jours - $[illegible]

Prospectus détaillé sur demande
LE DEVOIR, B.P. 4[illegible] - Montréal
ou tout agent [illegible]

LAURENT TURCOTTE
[illegible]
[illegible] McGill - Montréal
[illegible]

White Star Line
Service Canadien

PETITES AFFICHES

Tarif

TOUTES DEMANDES—
Locations offertes, cherchées, requises, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. Le même annonce, 3 insertions pour $1.00.

NAISSANCES, DÉCÈS, MARIAGES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDÉS

ON DEMANDE pour l'école [illegible], numéro 1176, une institutrice bilingue pouvant enseigner le français et l'anglais et possédant un diplôme jusqu'au 1er janvier 1931. Veuillez mentionner le salaire exigé dans une première lettre. La classe s'ouvrira le 1er mars 1930. S'adresser à J.-P. Raymond, sec.-trés., [illegible], Sask. 45-7-2

ON DEMANDE une institutrice bilingue avec certificat de 2e classe pour le district scolaire de [illegible], No 882. Ouverture le 27 janvier. Salaire, $[illegible] par mois. S'adresser à M. Charles Collin, St-Front, Sask. 44-45-P.

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice bilingue de première classe de préférence pour l'école de Kermaria No 775. Ouverture des classes le 17 février prochain. Mentionnez salaire et expérience dans la première lettre. S'adresser à Joseph L'Hénaff, Sec.-Trés., Kermaria, Sask. 45-46-P

MAITRE OU MAITRESSE pour l'année 1930 commençant le 1er mars, catholique, bilingue, de bonne discipline. S'adresser, donnant expérience, références et salaire, à [illegible] J. Mahussier, Sec.-Trésorier, R. D. [illegible], Sask. 45-46-P

POSITION DEMANDÉE

JEUNE HOMME avec 8 ans d'expérience dans les affaires municipales désire position comme secrétaire de municipalité. Parle le français et l'anglais. Grade de "B.A." obtenu à l'Université du Manitoba. S'adresser à Boîte "J.N.J." Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 45-P

A VENDRE

UNE SECTION et une autre demi-section, défrichées, près du village, bâtisses, outillage complet, bon stock d'animaux, dans un centre canadien français. S'adresser à la Folbé A. Arès, St-Denis, Sask. 45-17-P

DIVERS

ON DEMANDE à louer, magasin, et à acheter épicerie ou magasin général ayant un petit stock en main, dans un bon district. S'adresser à Boîte "A. B." Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 45-46-P

QUE CEUX qui désirent des reproducteurs "Barred Rock" par vingt des volailles de C. H. [illegible], E. J. Kernen, Sutherland, s'adressent à moi. J'ai 250 jeunes coqs à vendre, mâles et femelles. 1 tête $2.00, un couple $3.50 comptant. Franck Thibodeau, St-Isidore de Bellevue, Sask. 45-46-C, "P.N."

CEUX qui désirent des reproducteurs Plymouth Rocks ou Barred Rock pur sang à $2.00 chacun ou $3.50 pour deux, veuillent bien s'adresser à Joseph Jean, [illegible], Sask. 45-46-P.

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Co., 404, Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 45-5-P

BILLETS

de Chemin de Fer à PRIX RÉDUITS

BONSPIEL DE RÉGINA

DU 29 JANVIER AU 5 FEVRIER

Billets en vente dans toutes les gares de la Saskatchewan

DU 29 JANVIER AU 1er FEVRIER

Le Temps de Retour Expire

LE 6 FEVRIER, 1930

Pour toutes informations demandez à l'Agent des billets, ou écrivez à

J. W. DAWSON, Agent de district, Service des Voyageurs, SASKATOON, SASK.

Shea's Winnipeg Brewery
LIMITED
Winnipeg, Manitoba

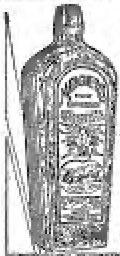
Gin Canadien Melchers Croix d'or

La boisson la plus saine

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, vieilli quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

Trois grandeurs de flacons
GROS, MOYEN et PETIT

Distillerie: Berthierville, Qué. — [illegible]

MELCHERS Distilleries Limited

L'Art d'être Heureuse

par

ANNETTE SAINT-AMANT

(Mme [illegible] Fréchette)

Livre de haute inspiration et de belle tenue littéraire. Réunit, sous forme attrayante, les plus belles pages que l'ancienne chroniqueuse du "Patriote" ait écrites spécialement pour les Canadiennes de l'Ouest. Tout en vous récréant, cette lecture vous dévoilera le trésor d'une âme que nourrissent une délicate sensibilité et de nobles sentiments, vous parlera du rôle et de la haute dignité de la femme. Prix: $1.00 seulement. Adressez: Le "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

Un témoignage épiscopal

S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, élève la voix pour dénoncer la campagne de fanatisme qui se déroule en Saskatchewan—Quels sont les responsables—Ce qui ressort clairement des paroles de Mgr Prud'homme.

En nous basant uniquement sur les paroles et les actions de M. Anderson, de son gouvernement et de ses partisans, nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser des tactiques employées par le parti conservateur au cours de la dernière campagne électorale de la Saskatchewan et de l'esprit de fanatisme qui l'animait.

Mais, depuis, M. Anderson est venu faire une tournée dans l'est du Canada et il a déclaré, à Ottawa même, que son parti n'avait pas soulevé le cri de race et de religion au cours de cette campagne, et il a assuré à qui voulait l'entendre qu'il était animé des meilleures intentions envers les Canadiens français aussi bien qu'envers les autres catholiques.

Depuis, de nouveaux faits ont prouvé que le gouvernement de M. Anderson avait tout autre chose que de l'amitié envers la minorité et des témoignages convaincants venus de la Saskatchewan même ont amplement démontré que le parti conservateur de cette province s'est révélé sous son vrai jour et qu'on cannot nous n'avions rien exagéré.

A ceux qui croiraient encore que M. Anderson et ses partisans ont été présentés sous un mauvais jour, nous citerons le témoignage de S. E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, qui vient d'adresser aux membres de son clergé une lettre sur les récents événements de la Saskatchewan.

Cette lettre est une protestation contre les accusations mensongères qui ont été portées contre la minorité catholique de cette province et contre les injustices que l'on s'apprête à lui faire subir. "Avec vous et tous les gens de bien, écrit-il, nous comprenons qu'il est de notre devoir de protester énergiquement contre les erreurs et les injustices dont la minorité catholique est l'objet depuis trop longtemps, contre les accusations mensongères et les insinuations malveillantes qu'on continue de déverser à flots dans les déclarations démagogiques d'une presse sectaire. Et il nous est pénible de penser que cette vague de fanatisme qui souffle sur notre province ait pu être déchaînée par ceux que le voeu du peuple vient de porter au pouvoir et qui, en vertu de leur mandat, sont chargés de conserver l'ordre et la paix, de veiller au bien-être et au progrès de la société civile, en accordant à tous leurs subordonnés, sans distinction de races ou de croyances, la pleine mesure d'égalité, le respect et la protection auxquels ils ont droit, tant en raison de la fraternité de nature qu'en vertu de leur titre de citoyens de notre beau pays. Quoique tout semble se prêter à cette pénible conclusion, en toute justice pour l'honneur de nos chefs civils actuels et par considération de notre dignité, nous voulons bien laisser à d'autres la tâche de leur imputer la grave responsabilité de la situation présente."

Mais Mgr Prud'homme, malgré toute sa bienveillance, ne peut et ne veut se faire illusion "à propos du programme que le gouvernement actuel entend réaliser." Et il cite deux résolutions adoptées par la convention conservatrice de Saskatoon, tenue en mars 1928, où il est clairement dit que le parti conservateur de la Saskatchewan s'oppose à ce qu'il y ait des emblèmes religieux dans les écoles publiques, que les instituteurs et institutrices portent des costumes religieux et que les écoles soient situées dans des locaux, tels que soussols d'églises, salles paroissiales, couvents, etc. Or comme la plupart des écoles de ces congrégations sont des écoles publiques et ne peuvent être autre chose que des écoles publiques, on voit de quelles mesures persécutrices elles sont menacées.

La situation est tellement grave que l'évêque de Prince-Albert demande des prières spéciales aux prêtres et aux fidèles de son diocèse.

Est-il permis, après un témoignage aussi important, de douter de la gravité de la situation scolaire en Saskatchewan? Non. Et il y a mieux à faire que d'épiloguer sur les bonnes intentions de tel homme politique ou de tel autre. Tous ceux qui ont à coeur la survivance française et catholique en Saskatchewan uniront leurs prières à celles de leurs compatriotes et de leurs coreligionnaires pour demander à Dieu d'écarter d'eux les dangers qui les menacent ou de leur donner les forces nécessaires pour résister à l'avenir, si toutefois, par malheur, le gouvernement conservateur de cette province appliquait son programme de persécution.

Charles GAUTIER.

Le Droit.

La barre de fer

Lu qui était une barre de fer pour son personnel..., une barre de fer pour sa maison et pour luimême, il était sans résistance devant sa petite-fille, un petit chou de six ans, qui suivait avec ferveur le catéchisme du mercredi.

—Cette gamine-là.... elle fait de moi tout ce qu'elle veut!... Et le [illegible], c'est qu'elle le sait [illegible].

Or, au catéchisme, M. le curé avait recommandé aux enfants:

—Allez voir la belle crèche de votre église... C'est exactement comme cela qu'étaient habillés et la sainte Vierge, et saint Joseph, et les bergers. Mais, chez vous, dans votre chambre, ayez, vous aussi, votre petite crèche. Et, le soir, vous direz, bien gentiment, votre prière devant l'Enfant-Jésus et sa sainte mère...

Ce que voulut faire aussitôt la petite Simonne.

* * *

Ce même jour, grand-père vint à la maison pour voir son gendre, associé dans ses affaires. On étala de grands plans d'usine; on discuta des offres d'entrepreneurs en ciment armé; on compulsa des devis, on aligna des chiffres...

A la fin, le front tout embrumé de soucis, grand-père embrassa sa petite Simonne:

—Que veux-tu pour ton Noël?

—Oh! grand-père, je voudrais bien une crèche!...

—Une...?

—...crèche, comme à l'église...

—Ah! oui... Tu ne préfères pas une bottinette?... une poupée de brocante... ou un Alfred?...

—Non..., une crèche.

Le grand-père se tourne vers son gendre:

—Où trouve-t-on ça..., une crèche...?

—Je ne sais trop...

—C'est bon!... J'aurai la référence dans le Bottin.

* * *

Le lendemain, dès son arrivée au bureau, le grand-père appelle Schermann, vieil employé de confiance:

—Cherchez-moi dans le Bottin l'adresse d'un marchand de crèches...

Schermann fit la même tête que lui hier..., la tête de quelqu'un qui ne comprend pas...

—Tu sais bien ce que c'est qu'une crèche?...

—Oui... Il y en a une dans mon quartier...

—Alors?...

—Il faut probablement chercher à "Entrepreneurs de maçonnerie"?...

—Mais non!... Une crèche de Noël!...

—Il me semble qu'on doit trouver plutôt ça dans le quartier Saint-Sulpice...

—C'est une idée!... Tu iras m'en chercher une..., une très bien... Ou plutôt, non!... J'irai moi-même, à deux heures...

—Attention!... Vous avez un gros rendez-vous avec Casimont pour le nouveau béton métallique!

—C'est vrai... Ah!... tant pis! Tu téléphoneras, ce Casimont!...

* * *

C'est pourquoi, la semaine dernière, un rude entrepreneur, pelisse et ignare, discutait gravement, rue Saint-Sulpice, au milieu de crèches multicolores.

Il y en avait avec de la neige et sans neige..., avec étoile et sans étoile..., avec les mages et sans les mages...

Très embarrassé, il en choisit une, grande, avec un chameau superbe. Il paya, et l'apporta dans son auto.

Joie de l'enfant au déballage...

—Alors, elle te plaît?...

—Oh! oui.... grand-père!... Merci!... Merci!... Mais...?

—Mais quoi?...

—Il manque le boeuf et l'âne...

—Tu as un chameau magnifique!

—Oh! ça ne remplace pas... Le chameau, lui, reste sur le trottoir, tandis que le boeuf et l'âne, ils sont tout auprès du petit Jésus... Sans quoi, il aurait froid.... si froid!.. Tu comprends, grand-père?...

—Oui..., évidemment...

—Et puis, il n'y a pas assez de paille... Il faudrait beaucoup plus de paille!... C'est ça surtout qui tient chaud!...

—Mais, mon lapin chéri, où veux-tu que j'en trouve, de la paille, à Paris?...

—Mais si!... J'en ai vu passer toute une grosse voiture, l'autre jour, devant chez nous... Il en faut!...

—Alors, s'il en faut!...

* * *

La crèche est maintenant au complet.

Le lendemain, à la fin d'une journée de bourse et de présidences de Sociétés financières, grand-père est venu l'installer lui-même dans la chambre de Simonne.

Il y a l'Enfant-Jésus et ses parents...

Il y a le boeuf et l'âne..., un boeuf pieux et un âne gris argent.

Il y a de la neige...

Il y a de la paille..., beaucoup de paille!...

Le chameau, lui, il est resté dans l'armoire... Ce sera pour plus tard... Il n'y a pas de place pour les chameaux auprès de l'Enfant-Jésus, le jour de Noël...

Simonne est contente!... contente!...

Aussi, la première prière qu'elle veut faire devant sa belle crèche sera pour son grand-papa.

Et, en effet, la voilà qui se met à genoux devant la crèche... Elle joint ses petites mains, et elle prie dévotieusement.

—Tu sais... c'est pour toi, grand-père!...

* * *

Lui la regarde...

Il pense que, depuis quelque deux mille ans, des millions d'enfants ont fait comme elle...

Pas seulement les enfants, mais les grandes personnes..., mais les poilus pendant la guerre..., mais les gens du XXe siècle qui, un mois d'avance, essayent d'avoir une petite..., toute petite place..., un bout de chaise, à la messe de minuit, et sont furieux quand, à cause de la foule, ils ne peuvent pas l'obtenir.

Ce joujou ne serait donc pas qu'une simple image?...

Il y aurait quelque chose derrière lui..., quelque chose de profond..., de formidable, car l'homme de chiffres qu'il est sait très bien qu'il existe un rapport rigoureux, mathématique, entre l'effet et sa cause.

Si, sur cette terre où tout s'efface si rapidement, la petite image reste toujours historique..., toujours vivante, toujours [illegible], et dans toutes les classes de la société, et malgré tant de rires, tant de haines, tant de critiques savantes, c'est que.... peut-être?...

* * *

Pour la première fois de sa vie, le grand-père cherche aujourd'hui au delà de l'apparence...

Pour la première fois, il se demande: "Si c'était vrai?... tout simplement vrai, ce que, tout simplement, croit sa petite Simonne... Oui, si l'Enfant Jésus n'était pas un enfant comme les autres?... Si c'était la grande tradition chrétienne qui avait raison contre tous les Homais?"...

Et la petite fille est déjà relevée que son grand-père, fils d'une époque rieuse et sceptique, regarde encore la crèche, et l'Enfant, et sa mère...

—Si c'était vrai?...

—Qu'as-tu donc, grand-père?..

Pierre L'ERMITE.

* * *

Pour terminer, nous nous permettrons de revenir sur la situation qui sera faite aux petits Canadiens français, si on met à exécution la décision prise au sujet de l'enseignement du catéchisme.

Par "école publique", on entend en Saskatchewan, celle de la majorité locale. Lorsque dans un endroit la majorité est de langue française, l'école que fréquentent les enfants de cet endroit est déclarée publique.

Il arrivera donc, si on ne donne pas une autre définition à l'école publique, que dans plusieurs endroits où les nôtres forment la majorité, on enseignera le catéchisme en anglais aux petits Canadiens français, le crucifix devra disparaître de l'école et l'institutrice, si elle est religieuse, devra laisser son costume.

A moins qu'on nous donne l'assurance que cela ne se fera pas, nous avons lieu de croire que les résultats de la dernière campagne électorale pèseront lourdement sur les catholiques, qu'ils soient de langue française ou autres.

Thomas POULIN.

L'Action catholique.

100 requêtes de divorce

Ottawa. — A date il y a 100 requêtes en divorce enregistrées, pour être étudiées au cours de la prochaine session, auprès du Parlement. Leur nombre augmentera encore, d'ici à la convocation des Chambres.

On s'attend encore cette année, aux Communes, à une opposition constante de la part de M. J.-S. Woodsworth, — Winnipeg — contre la façon dont le divorce est accordé par les Communes. Cette opposition s'est manifestée considérablement à la dernière session et le premier ministre a promis, alors de chercher un moyen de pallier aux difficultés. Comme il n'y eut rien d'annoncé depuis, M. Woodsworth pourrait bien poursuivre son opposition.

PROGRAMME

(Suite de la page 1)

Quelque lumière sera sans doute ainsi projetée sur les intentions du gouvernement relativement aux mesures à prendre, en ce qui concerne le rapport de la Commission du radio.

L'Ouest canadien fournira de nouveau matière à gloser avec la tournée actuelle de l'honorable R.-B. Bennett, chef du parti conservateur canadien. M. Bennett est récemment revenu d'un voyage en Grande-Bretagne et la tournée de vingt des Prairies sera terminée à temps pour qu'il ait le loisir de se préparer pour l'ouverture de la session.

Travailler était un désagrément. C'est maintenant un plaisir

Dit M. M. Weiss, après avoir pris des Pilules Dodd pour les reins.

Winnipeg, Man., le 18 janvier 1930. — Spécial. — "Durant des années, j'ai souffert des reins", écrit M. M. Weiss, 908, avenue Aberdeen, Winnipeg, Man.

"Chaque fois que j'attrapais un rhume, j'avais mal au dos et il se produisait une irritation de la vessie qui me causait une douleur aiguë. Mais les Pilules Dodd m'ont fait plus de bien qu'aucun autre médicament que j'aie jamais pris."

"Travailler est un plaisir maintenant, tandis que ce m'était désagréable avant que je fis usage des Pilules Dodd. Je suis persuadé que tous ceux qui souffrent des reins seront soulagés s'ils prennent comme moi des Pilules Dodd."

Ce sont des déclarations comme celle-ci qui ont fait et maintenu la réputation dont jouissent aujourd'hui les Pilules Dodd.

Les Pilules Dodd sont purement et simplement un médicament pour les reins. En vente chez tous les pharmaciens et chez "The Dodd's Medicine Co., Ltd., Toronto 2, Ont.

Garantie de Remboursement dans chaque sac

Robin Hood FLOUR

PERMIS POUR GROS GIBIER

Tous les permis de 1929 pour gros gibier, ainsi que la liste du gibier qu'on a tué doivent être retournés au "Provincial Game Commissioner", Régina, le ou avant le 31 janvier.

Qui ne se conforme pas à cette clause du "Game Act" devient passible d'une amende de $200.00 et n'a pas droit à un permis pour 1930.

Hon. J.-A. Merkley, Ministre. T. M. Molloy, Député Ministre.

Tannerie de North Battleford

MAIL ORDER HOUSE OF SASKATCHEWAN REGISTERED

Quartiers généraux de l'Ouest pour les robes de carriole

Custom Tanner et manufacturier général

Cuir à harnais noir tanné à l'huile. Cuir à lacet. Cuir brun pour bœufs et selles. Cuir à moutons et pour habits. "All Weather Proof Robes" de carrioles de peaux de boeuf et de cheval. Tanné au procédé de Sable, tanneur le plus tanné et le plus léger. Elles ne raidissent pas, ne gèlent pas à 60 en bas de zéro et sont garanties de ne pas brûler à la chaleur des radiateurs d'autos. Elles se lavent et ne raidissent point. Ce procédé "All Weather Proof Robes" pour robes de carriole est l'invention de M. Normandin, propriétaire de la Tannerie North Battleford. Les robes de cette qualité ne peuvent être tannées par nul autre que lui au Canada. Donc aucune autre tannerie ne peut vous offrir un service aussi efficace et économique.

JE TANNE LES ROBES EN 10 JOURS

TANNERIE DE NORTH-BATTLEFORD

H.-O. NORMANDIN, propriétaire NORTH-BATTLEFORD, Sask.

DEEP RIVER FISH CO.

Marchands de poissons frais—frigorifié: toutes espèces.

BIG RIVER, SASK.

	la livre
Truite, nettoyée	.16
Poisson Blanc, nettoyé	.18
Poisson Blanc Spécial, nettoyé	.11
Poisson Blanc ordinaire, nettoyé	.8
Doré, pas nettoyé	.9
Brochet, sans la tête, nettoyé	.6½
Tullibees, nettoyé	.7½
Esturgeon, Rouget, pas nettoyé	.6½
Rougets ordinaires	.4

Commandes en dessous de 100 livres, ½c extra la livre.

Prix: à bord du train à Big River

Conditions: paiement avec commande

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

55ième Exercice financier clôturé le 30 novembre 1929

COMPTE PROFITS ET PERTES

Dividendes versés	$611,431.21	Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1928	$519,911.18
Intérêt sur versements sur les nouvelles actions	17,093.61	Prime sur les nouvelles actions	975,264.00
Dividende et intérêt payables le 1er décembre 1929	172,510.71	Profits de l'exercice terminé le 30 novembre 1929, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, intérêt non couru sur escomptes, et après provision pour créances douteuses et mauvaises	1,053,809.81
Fonds de pension des employés	40,000.00		
Impôts fédéraux	100,000.00		
Prélevé pour versement au trésorier de la Province de Québec, Loi 14, Geo. V.Ch. 3	125,000.00		
Porté à la réserve	1,000,000.00		
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1929	132,292.59		
	$ 2,539,089.91		$ 2,539,089.91

BILAN

Passif

Capital versé	$	6,997,900.00	
Fonds de réserve		7,000,000.00	
Solde du compte Profits et Pertes (déduction faite des versements au trésorier de la Province de Québec, Loi 14, Geo. V, Ch. 3)		110,292.56	$14,108,292.56
Dividendes déclarés et impayés		1,528.18	
Dividende payable le 1er décembre 1929 et intérêt sur les versements sur les nouvelles actions		172,533.03	170,081.28
			14,300,343.84
Billets de la Banque en circulation		11,919,894.00	
Dépôts ne portant pas intérêt		18,912,190.12	
Dépôts portant intérêt (y compris l'intérêt couru jusqu'à date)		101,795,006.53	
Somme due aux termes de la Loi de finance		4,000,000.00	
Balances dues à d'autres banques au Canada		642.11	
Balances dues à des banques et à des correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers		3,179,025.97	139,913,758.53
Lettres de crédit en vigueur			3,025,514.31
			$155,245,616.50

Actif

Or et espèces monnayées	$972,620.57	
Billets du Dominion	6,189,415.50	
Monnaie des Etats-Unis et autres pays étrangers	103,769.40	$7,065,823.87
Billets des autres banques	580,920.00	
Chèques sur d'autres banques	5,930,701.73	
Balances dues par d'autres banques au Canada	772,248.98	
Balances dues par des banques et des correspondants étrangers	938,737.36	
Dépôts aux réserves centrales d'or	4,700,000.00	
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation	366,755.00	13,409,852.69
		21,151,676.06
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, ne dépassant pas la valeur marchande	20,719,909.25	
Obligations municipales, canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les obligations publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	10,589,786.74	
Obligations de chemins de fer et autres obligations et actions, ne dépassant pas la valeur marchande	2,701,460.78	33,755,154.77
Prêts à des cités, villes, municipalités et corporations scolaires		7,511,300.66
Prêts à demande ou n'excédant pas trente jours sur nantissement d'actions, obligations et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts		15,011,900.30
		77,972,234.69
Autres prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite de l'intérêt non-couru) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		68,300,896.53
Autres prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (déduction faite de l'intérêt non-couru) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		75,861.61
Engagements de clients relativement aux lettres de crédit ci-contre		3,025,514.31
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque		1,138,746.94
Immeubles autres que ceux occupés par la Banque		569,960.74
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)		371,307.72
Immeubles et mobilier de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements		3,530,984.61
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent		276,907.85
		$155,245,616.50

Note.—L'actif et le passif de la Banque Canadienne Nationale [illegible], ceux-ci étant considérés comme une succursale et inscrits comme tels [illegible] Banque Canadienne Nationale, sont inclus dans l'état ci-dessus.

Le comptable en chef,	*Le gérant général,*	*Le président,*
A. COURTOIS.	BEAUDRY LEMAN.	F. L. BÉIQUE.

CERTIFICAT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons l'honneur de faire rapport aux actionnaires de la Banque Canadienne Nationale que nous avons vérifié la valeur et les valeurs de la Banque, à son bureau principal, le 30 novembre 1929 et à une autre date durant l'année, et nous avons constaté qu'elles concordaient avec les écritures s'y rapportant.

De plus, nous avons examiné les livres et les comptes du Bureau Chef et comparé le Bilan ci-dessus avec les livres [illegible] les rapports certifiés des succursales et, dans notre opinion et au meilleur de notre connaissance, le Bilan révèle la situation véritable de la Banque au 30 novembre 1929, suivant les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et tels qu'elle est indiquée à ces livres.

Tous les renseignements et les explications que nous avons demandés nous ont été fournis, et à notre avis, les transactions effectuées par la Banque dont nous avons eu connaissance étaient dans les limites de ses pouvoirs.

Montréal, 20 décembre 1929.

Rosaire Thibaudeau, C.A., de la Maison Lefebvre & Thibaudeau; Gaston Pratte, C.A., de Paul Rochon, Wallace & Co. } Vérificateurs

-- PAGE AGRICOLE -

CARNET D'UNE VIEILLE MENAGERE

[illegible]

VIEILLE MENAGERE

M. Crerar et la culture mixte

[illegible]

Rapport sur le marché des graines fourragères

(Division des semences — Service des marchés)

[illegible]

E.-L. BERIER,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ontario

Propos agricoles

Où peut-on se procurer du bon grain de semence?

[illegible]

L'homme le plus riche

[illegible]

La foi et l'amour n'ont pas besoin de génie, ils parlent, et tout le le monde les entendent [illegible]

* * *

—Les hommes qui a réellement de l'esprit en emploie une petite partie à parler et une plus grande à se taire. — [illegible]

Marché aux grains de Winnipeg

[illegible]

Marché aux animaux de Prince-Albert

[illegible]

Marché aux animaux de Winnipeg

[illegible]

En 6 semaines, j'ai gagné 13 livres et me suis fait [illegible]

[illegible]

Envoyez-nous vos Certificats de Producteur

[illegible]

Bibliothèque du Cartel

[illegible]

Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Limited
[illegible] REGINA, SASK.

Téléphone [illegible]

LA CIE PARENT LIMITEE

COURTIERS GRAINS, MINES, PETROLE

[illegible]

[illegible] WINNIPEG, MAN.

LA NOUVELLE SEMEUSE "COCKSHUTT"

[illegible]

A. E. DELAMERE

INSTRUMENTS DE FERME DE HAUTE QUALITE

PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN

La Tannerie de Nord Battleford

[illegible]

LA TANNERIE DE NORTH BATTLEFORD [illegible]

La Tannerie de North Battleford [illegible]

W. O. NORMANDIN
Propriétaire de la Tannerie de North Battleford.

"LA SAUVEGARDE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
[illegible] — MONTREAL

[illegible]

adressez vous à

Raymond Denis, Agent général pour l'Ouest Canadien
Vonda, Sask.

[illegible]

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, SASK.

—MM. A. Leblanc, Philippe Perrin et Mlle G. Lavoie sont actuellement à l'hôpital de Régina, où ils ont subi chacun une sérieuse opération. Ils sont en convalescence.

—A l'occasion du cinquième anniversaire de leur mariage, M. et Mme Thomas Hirard ont reçu la visite de plusieurs parents et amis. Une soirée agréable, au cours de laquelle il y a eu présentation d'adresse et de cadeaux, se prolongea jusqu'à une heure avancée.

—M. et Mme George Goulet ont reçu la visite d'une belle fille, le 17 courant, lorsque une quarantaine d'amis envahirent la maison et passèrent avec entrain leurs noces de cristal. Il y eut aussi adresse et discours, ainsi que présentation de magnifiques cadeaux. L'on se sépara au petit jour. Nos meilleurs souhaits aux jubilaires.

KINCAID, SASK.

—Kincaid n'est pas mort. On est même ferme durant les fêtes. Pendant les longues soirées d'hiver, les Canadiens se visitent et font la traditionnelle partie de cartes, agrémentée des gais refrains d'autrefois. Les vieux font revivre le passé dans de tranquilles conversations, au coin du feu; le vieux Québec, la paroisse natale fournissent ample matière.

—A Noël, tout le monde se rendit à l'église. Il y eut messe en parties, cantiques, crèche, etc. Ce fut très touchant. Le réveillon eut son [illegible].

—M. et Mme E. Millaire servirent à leurs amis un souper, le dimanche après le Jour de l'An; puis ce fut la veillée chez M. et Mme [illegible].

—M. et Mme A. Desautels font part à leurs parents et amis de la naissance d'un beau gros garçon, baptisé sous les noms de Joseph, Jean, Philippe.

—La route entre Kincaid et Mossbank est ouverte. Avis aux automobilistes de la région.

—M. J. Gagné a passé les fêtes à Mossbank, chez des amis.

WILLOW BUNCH, Sask.

—Nous avons appris que nos bonnes Sœurs de la Charité de St-Louis, qui ont fait, ces années passées, le service de notre hôpital et qui ont su si bien s'acquérir l'estime de tous, viennent de recevoir chacune leur obédience respective. Rde Mère Saint-Pascal a été nommée supérieure de l'Académie Saint-Louis, de Radville; Sr Saint-Laurent a été nommée à Mistatim; Sr Saint-Paul, à [illegible], P. Q., et Sr Marie-Joséphine, à [illegible].

Nos souhaits à chacune d'elles le plus grand succès dans leur nouvelle mission. La population de Willow-Bunch se souvient du bien qu'elles ont fait et des grands services qu'elles ont rendus dans notre région. Il n'est pas osé de dire que notre population toute entière tant catholique que protestante, regrette sincèrement leur départ. Leurs supérieures majeures, ou les appelant à d'autres missions, nous ont imposé à un bien dur sacrifice. Mais le désir de tous est que des Sœurs de charité comme celles de Saint-Louis, viennent reprendre bientôt prendre soin de nos malades. Espérons que ce vœu ne tardera avant longtemps.

—Jeudi soir, le 9 courant, M. le curé donnait une soirée de cartes aux chantres de la messe de Noël. Plus de 12 personnes étaient présentes et l'on s'amusa on ne peut mieux.

—M. Zotique Desautels est parti, la semaine dernière, pour l'hôpital de Régina, où il doit subir un traitement.

—Mlle Alice Joly est aussi partie, la semaine dernière, pour continuer ses études au couvent de Sion, de Moose-Jaw.

—M. Napoléon Bruneau a été élu conseiller pour remplacer M. Hubert Dionne, dont le terme était terminé.

—Mardi, le 7 janvier, M. le curé bénissait le mariage de M. Arth.-A. Legault avec Mlle Rose-Alma Durand. M. Napoléon Durand accompagnait sa fille à l'autel, et M. Siméon Boudreau servait de témoin au nouveau marié.

—Mercredi le 8 courant, fut aussi béni le mariage de M. Jacques Renaud avec Mlle Stella Gosselin. M. Raymond Gosselin accompagnait sa fille, et M. Paul Proulx servait de témoin au nouveau marié.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Dubault, décédé le 10 janvier, après une maladie de deux mois environ. Le défunt était âgé de 60 ans. Il était bien connu dans notre paroisse et comptait de nombreux amis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Cécile Meunier, une petite fille, Thérèse, âgée de cinq ans; trois frères, dont l'un de Red Lake Falls, Minn., un autre de [illegible], et un autre de Californie; quatre sœurs, dont trois de Washington et une de Red Lake Falls, Minn.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 13 janvier, au milieu d'une nombreuse assistance. Les porteurs é-

taient: MM. G. Meunier, L. Joly, J. Lavoie, A. Robillard, O. Brûlé et A. Fréchette.

Nous offrons à Mme Dubault et à la famille du défunt nos sympathies les plus sincères.

—Dimanche soir, le 12 janvier, eut lieu, à la salle Lebel, une partie de cartes sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Les gagnants furent: M. H. Jutras, Mlle N. Roy, M. P.-E. Meunier, Mme R. Nadeau et M. Ph. Gareau. Ces deux derniers gagnèrent les prix de consolation.

Au début et à la fin de la soirée, les jeunes garçons de l'école ont donné quelques déclamations et deux pièces comiques. Les acteurs étaient: MM. Adélard Lamothe, Arthur Lamothe, Gilles Jutras, Gérard Bonin, Henri Léger, Gérard Noël, Wilfrid Desmarais. M. René Seney donna aussi une déclamation comique qui fut très goûtée. Nos jeunes ont su assez bien interpréter leur rôle et nous avons des félicitations à leur adresser, étant donné qu'il ne faut pas trop demander à des débutants.

FORGET, Sask.

—Mardi matin, à 10 heures 30, avaient lieu, dans l'église de Notre-Dame-de-la-Salette, les funérailles d'Hervé-Pierre Marchand, décédé vendredi dernier, à l'hôpital des Sœurs Grises, à Régina. Le jeune homme était âgé de 21 ans 8 mois et fils cadet de Fortunat Marchand et Zéphérina Taillon. Lui survivent son père, sa mère et trois frères: Adélard, employé du Cartel, à Fre, Sask.; Louis et Aimé, au foyer paternel. A en juger par le nombre de personnes présentes à l'enterrement, le défunt jouissait d'une estime remarquable chez toute la population du district et des environs.

La levée du corps fut faite par le R. P. Aug. Dupras. Il chanta aussi la messe, assisté des RR. PP. Michel et Gérard, comme diacre et sous-diacre. Après l'Evangile, le R. P. Lachapelle, curé, fit valoir les leçons salutaires de la mort, choisissant pour texte de son sermon les paroles de l'Evangile selon S. Luc, ch. VII, versets 14-15: "Jeune homme, je te le commande, lève-toi." Il nous rappela les deux grandes vérités de la certitude de la mort et de l'immortalité de l'âme, vérités, hélas! trop souvent oubliées durant notre vie. L'absoute fut chantée par le R. P. Dupras, et le R. P. curé récita les prières à la fosse. Les porteurs étaient: Jean Maurice, René, Wilfrid Marchand, et Jean Taillon, tous les cousins du défunt.

Parmi les enfants qui accompagnaient la dépouille mortelle, outre le père, la mère, les frères, oncles, tantes, cousins et cousines, on remarquait M. et Mme Jean Huron, de Régina; Sr Marie-Albert, — née Eva Marchand —; l'Association des Anciens du Couvent de Forget, dont le défunt était membre, était représentée par un grand nombre de membres, parmi lesquels se trouvaient plusieurs religieuses.

Un bouquet de 44 messes fut offert.

Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil.

LISIEUX, Sask.

Partie de cartes

—Le 12 janvier se tenait la 3ème partie de cartes organisée par le club des Jeunes de la paroisse. Grâce à l'activité des jeunes, sous la direction de leur président, M. Théodore Préfontaine, le succès de la veillée a dépassé les espérances les plus optimistes.

Après avoir joué plusieurs parties, on exécuta un beau programme musical, sous l'habile direction de M. W.-J. Ezzard. Prirent part à ce programme: MM. J. Ezzard, A. Gauvreau, Th. Préfontaine, H.-L. Audet, Mme O.-W. Chrétien et Mlle Claire Fortier. Tous dégustèrent la lune délicieuse gracieusement offerte par Mme O.-W. Chrétien.

Les Chevaliers de Colomb.

—Le 12 après-midi, les membres du club de Lisieux avaient leur réunion annuelle pour l'élection de leurs officiers pour 1930. Le résultat fut le suivant: président, M. O.-W. Chrétien; vice-président, M. Georges Préfontaine; secrétaire-trésorier, M. Léon Isabelle. Nos félicitations aux nouveaux élus.

Divers.

—Mme Ph. Fortier s'est rendue à Assiniboia, la semaine dernière.

—Mme Charles Aubin a passé la semaine chez Mme Ph. Fortier.

—Mme Léon Isabelle a été élue secrétaire-trésorière des Dames de Sainte-Anne, en remplacement de Mme Colbert Trudeau, démissionnaire.

—M. Bolduc, de Meyronne, était l'hôte de M. Albert Préfontaine, ces jours-ci.

—Le 15 courant, a été chantée une messe pour le repos de l'âme de Saluent Préfontaine, recommandée par son époux, M. Alcime Bonvier.

—M. O.-W. Chrétien est allé à Moose-Jaw et Régina, pour affaires personnelles.

—Nos amateurs préparent une séance, qu'ils joueront le 12 mars prochain.

—M. Donat Raiseville annonce son retour pour le mi-février.

—Tous seront heureux de revoir leur maître de chapelle.

—M. Murphy, inspecteur d'écoles, a fait la visite de l'école de Lisieux, le 14 courant.

—M. et Mme J. Boutin, de Saint Victor, ont rendu visite à M. Anthyme Brûlé.

Maladie.

—M. Jos. Préfontaine est retenu à sa chambre par une attaque de paralysie. Son état s'améliore. Espérons que ce cher vieillard se rétablira parfaitement.

SASKATOON, Sask.

—Avec son hospitalité habituelle, le R. P. Paulhus accueillit au presbytère de Sainte-Marie, la semaine dernière, S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, M. l'abbé Olivier, les RR. PP. Denis, Courtin (?) [illegible].

—Vendredi, le 17, les Chevaliers de Colomb offrirent un dîner à Monseigneur. Le même soir, Sa Grandeur donna une conférence sur Thérèse Neumann. M. Ernest Hall présida la soirée; le R. P. Paulhus présenta l'orateur distingué; M. Strickland vit, en des termes vraiment dignes, féliciter et remercier Monseigneur pour sa conférence intéressante.

—M. et Mme Henri Genest annoncent à leurs amis la naissance d'un fils, qui fut baptisé sous le nom de Léon Aimé.

—Nous avons eu une fête des enfants à la paroisse française. La dévouée Mlle Joséphine Boivin fit jouer de nouveau *Les Pierrots*. L'assistance applaudit vivement un duo de piano par les deux petits frères Rodolphe et Rosario Lacoste, Edouard Beaudry lui en tenait captivant sur l'héroïne Madeleine de Verchères. Emma de Kelver récita une jeune poésie, *Les Rois Mages*; plus tard, elle chanta *Les Flots bleus*. Les écoliers de Ste-Marie chantèrent à l'unisson des chants populaires: *Comme le dit un vieil adage*, *Alouette*, *Sur la route de Berthier*. Grâce à Mme Olivier et Gilsonor, tous les enfants reçurent un bas de bonbons. M. de Lacoste fut le père généreux de la nombreuse famille. L'on remarqua parmi les enfants qui vinrent recevoir leur bas de Noël des tout petits, comme Henri Fleury, Joseph de Kelver, Alfred Léger. A cette occasion, il y eut un concours de catéchisme français. Les lauréats furent Pauline Léger pour la petite division; Mathieu Lucas et Christine Lefrenière pour la deux divisions; Emma et Laurent de Kelver pour la grande division. Ces deux derniers ont répondu sur tout le catéchisme et n'ont fait aucune faute.

* * *

Au beau milieu d'un sermon, un prédicateur tombe avec la chaire, qui s'écroule sous ses pieds. Il en est à cette citation biblique: "L'esprit est prompt." Il se ramasse, en terminant la phrase: "mais la chaire est faible."

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

NOS AMIS LES CANADIENS

Par Jean Tapé

—19—

Les fermiers baissèrent les yeux; quelques-uns seulement répondirent:

—Oui, qu'on le pende!

Un grand silence se fit. Le meurtrier tomba à genoux, et se mit à sangloter.

—Chounak, fulmina le prêtre, qu'avez-vous à dire pour votre défense?

—Rien, mon Père! Absolument rien! Mon crime est trop grand: il faut que je l'expie. J'ai levé mon couteau pour tuer mon enfant. J'ai jeté mon bébé dans l'eau de la Qu'Appelle! J'ai essayé de voler d'autres enfants pour tâcher de cacher ma faute!

—Et pourquoi vouliez-vous tuer, malheureux?

—J'avais trop bu, mon Père.

—Oh! ce n'est pas une excuse, mon ami.

—Je le sais. Aussi, mon Père, je demande pardon à Dieu et à tous, et à vous la sainte absolution. Après cela, qu'on me noie, qu'on me tue. Je le mérite! Je suis le plus grand des coupables!

La Robe-Noire soupira, réfléchit, puis se retourna et ouvrit la porte de la chapelle, d'où il appela quelqu'un.

O surprise! ce fut Mme Chounak qui parut, et elle tenait son bébé dans ses bras. Meskedépinig la suivait. Un murmure de joie jaillit de l'assemblée. Joe Labelle s'écria en hongrois:

—Isteném ... Mon Dieu!

Et il essuya deux ou trois larmes qui lui avaient sauté des yeux... Chounak Jean fut le plus surpris et le plus heureux de tous. Nipapinine et ses Cris restaient impassibles, n'y comprenant rien.

Alors, la Robe-Noire se pencha vers Lis-des-prés, et lui ordonna de dire comment elle avait trouvé le papoose. La fillette, en bon anglais, raconta son histoire: elle arrivait au Grand-Gué; l'eau murmurait dans les cascades; une plainte de papoose s'élevait sous les buissons; c'était Bouton d'églantine, Oginiwâbigon. Elle cacha le papoose pâle, le prit à son dos, et le porta à la réserve des Pieds-Noirs. Au Grand-Gué, elle n'avait pas crié: "A qui est ce papoose?" Mais ce matin, devant le square pâle, elle tint Oginiwâbigon debout dans ses deux mains, et elle dit: "A qui est ce papoose?" C'était le papoose de la square pâle!

—Béni soit Dieu qui fait bien toutes choses! s'écria la Robe-Noire.

Puis se tournant vers l'accusé, qui maintenant pleurait de joie:

—Chounak Jean, dit-il avec sévérité, les sauvages ont dit: "Qu'on le noie!" Les Blancs ont dit: "Qu'on le pende!" Toi-même tu as dit: "J'ai tué mon enfant." Donc, si cet enfant vit, c'est grâce à toi! Tu mérites la mort? Tu seras noyé et tu seras pendu!...

Un frisson de terreur passa sur l'assemblée. Le condamné baissa la tête. Le Bassa ricana. Le prêtre prit son crucifix dans ses deux mains, regarda le ciel, et l'on vit ses lèvres prier. Il dit ensuite lentement, avec émotion:

—Grand-chef des Cris, et vous tous, enfants de la Robe-Noire, écoutez le jugement de votre père: Chounak Jean, Blanc-Casque, est condamné à mort. Il sera noyé, il sera pendu si d'ici à cinq ans, il touche encore une goutte de whiskey, si d'ici à cinq ans il ose maltraiter sa femme, si d'ici à cinq ans il met seulement le bout de son petit doigt sur son enfant!

Puis s'adressant au condamné:

—Chounak Jean, répondez-moi: boirez-vous encore du whiskey?

—Jamais plus! Jamais plus, mon Père!

—Vivrez-vous en paix et amitié avec votre femme?

—Je le jure!

—Et votre enfant...

La Robe-Noire ne put achever; le condamné se mit à sangloter en tendant les bras vers son bébé.

—Attendez! dit le prêtre.

Il alla dans la chapelle prendre du papier, sur lequel il écrivit les promesses, les serments de Chounak Jean.

"Moi, Chounak Jean, condamné à être noyé et pendu pour avoir commis un crime atroce après avoir trop bu, en cette fête de l'Assomption 189 ... je déclare promettre à Dieu, à la bienheureuse Vierge, à la Robe-Noire, aux Peaux-Rouges et à tous que jamais plus je ne boirai de whiskey. Je promets aussi que je vivrai en paix et amour avec ma femme Dorcas, je chérirai mon enfant et tous les enfants toute ma vie. Si d'ici à cinq ans, je manque à mon serment, que les Peaux-Rouges me noient! Que mes voisins me pendent!

Signé: Chounak Jean dit Blanc-Casque.

Témoins: La Robe-Noire, Nipapinine, Joe Labelle.

Lorsque ce dernier eut écrit son nom, il regarda le missionnaire:

—Mon Père, je voudrais vous dire quelque chose!

—Eh bien! pourquoi toutes ces grandes manières à présent?

—C'est que c'est un peu gênant devant vous!

—Envoie donc, mon chétif!

—Eh bien! il me semble que M. Chounak, pour prouver qu'il se repent, devrait embrasser sa femme ici, devant tous!

La Robe-Noire fit signe à Chounak de s'approcher.

Lorsque l'assassin fit un pas, d'instinct sa femme recula, en serrant fiévreusement son bébé dans ses bras. Mais, ô joie! le bébé reconnut son père, lui fit risette, et agita vers lui ses menottes arrondies.

Chounak Jean et sa femme tombèrent ainsi au cou l'un de l'autre, tandis que la Robe-Noire les bénissait d'un léger signe de croix.

La foule s'attendrit, et le prêtre tournait le dos pour essuyer la Ste messe, quand une voix pleurante se fit entendre près de lui. Lis-des-prés tendait ses mains vides:

—Yiski, je n'ai plus de papoose!

La Chounak entendit ces paroles, et bien qu'elle ne les comprît pas, car la fillette parlait en sauteux, elle devina.

—Permettez-moi de ne pas pleurer! demanda-t-elle au prêtre. Mon bébé sera toujours son bébé, puisqu'elle lui a servi de mère pendant ces trois longs jours.

Elle laissa son enfant vers les lèvres de Meskedépinig.

—Merci! remercie-la bien fort, dit-elle.

Le peuple s'engouffra dans la pauvre chapelle. La bonne prière monta vers le ciel, ou de remerciement, de joie, de regrets et d'espérance, selon les sentiments et les besoins de chacun. Du haut de son trône fleuri, la Mère des mères souriait à ses enfants.

Mme Benoit ne pria pas bien. Arrivée un peu en retard, elle ignorait tout, mais elle remarqua que le Père était extrêmement pâle, elle le vit deux fois s'essuyer les yeux, et le bandage qui entourait sa main l'inquiétait. Elle attendit donc le prêtre au sortir de la messe.

—Vous êtes bien, mon Père? demanda-t-elle.

—Mais oui, certainement, Madame Benoit!

—Vous êtes si pâle, ce matin! Et qu'y a-t-il, là, avec votre main qui souffre?

—Oh! ce n'est rien ... rien qu'un petit coup de hachet! Et cela va mieux, déjà!

—Vous êtes blessé?

—Non! C'est-à-dire, oui, avec la hache de Poundmaker, chef des Sauteux.

—Pauvre Père, ils vous tueront à la fin, ces sauvages!

—La Robe-Noire a le peau dure; et ne craignez rien, Mme Benoit!

CHAPITRE XXXVI

LA VESTE ROUGE

Deux jours plus tard, la veste rouge du policeman anglais courait de ci de là, tout le long de la Vallée Qu'Appelle. Qui n'a entendu parler de la vaillante police montée du Nord-Ouest Canadien? Qui n'a lu dans les beaux romans d'aventures l'une ou l'autre des aventures tragiques ou comiques de la Veste-Rouge parmi les Indiens, les desperados et les cow-boys?

Cependant, les colons, surtout ceux qui n'entendaient pas la langue anglaise, les colons, en général, n'aiment guère en voir de quelle ces gendarmes, qui ne leur apportaient d'ordinaire que du trouble.

Dans la Prairie, on tout se vendait alors à crédit avec des profits énormes, lorsque les marchands et les agents des Compagnies prenaient la fantaisie de se faire payer, ils s'amenaient chez les pauvres gens en pompeux appareil, accompagnés d'une Veste-Rouge. Ils brandissaient des papiers, menaçaient, exigeaient. Les Nouveaux-Canadiens, peu au courant de la loi du pays, étaient saisis de crainte, devinaient, ou bien signaient des notes quelconques, pas la vraie ouverture, prometteuses à tous crédulement, ou encore livraient à ces oppresseurs les quelques têtes de bétail qu'ils possédaient, ils allaient même jusqu'à hypothéquer leur homestead et leur nouveau! Non pas que la connaissance de l'injustice qui leur était faite leur échappât; mais ces philosophes de la glèbe savaient, sans qu'on le leur eût enseigné, que de deux maux il faut choisir le moindre; ils comprenaient que dans les circonstances du moment et du lieu, des ignorants et des pauvres comme eux n'avaient aucun bon avantage à en tirer.

Du reste, personne ne pouvait prévoir les empêcher de détruire et de menacer ces exploitants sans honte que passant le dévouement sur cette admirable police montée à laquelle ils n'appartenaient pas.

L'homme à la veste rouge venait de la frontière qui venait de se détacher à la Vallée Qu'Appelle, en parlant d'un crime épouvantable. D'un bébé massacré, volé, noyé, le journal ajoutait des détails atroces. L'affaire a son dossier, le gendarme était aux renseignements. Il voulait apprendre la vérité toute la vérité.

Mais, autant il voulait savoir, autant, autant les Nouveaux-Canadiens étaient bien décidés à n'en rien lui révéler. Il est beau se promener de ferme en ferme, interroger adroitement, faire le malin, parlant, il recevait la même réponse:

—Quoi? Bébé tué? Ah! Oh! Quoi? Non! —Moi pas savoir! Non! pas! une scène chez, quoi? Non, pas savoir!

Après tout, n'est-ce pas, elle était passée, finie, toute finie, cette affaire de bébé! La police n'avait aucun mal et elle allait être heureuse avec son jeune et sa maman! Ah! ces pauvres Chounak. Il fallait les aider! On n'était pas pour leur occasionner de nouveaux troubles, voyons!

Le gendarme passa le Grand-Gué, et prit la direction de la ferme Chounak. Dorcas l'aperçut.

—Sauvez-moi! Sauvez-moi! s'écria-t-elle à son mari.

Mais celui-ci, qui était à son repos, ne comprit pas l'imminence du danger. Il voulut saisir le fusil de ses épaulements, et de ceux-ci et la Veste-Rouge fut à la porte de la cabane avant que Mme Dorcas eut fini de s'expliquer.

A la vue du policeman, Chounak ne se sentit pas trop à l'aise. Il [illegible] un peu. Mais il se [illegible] aussitôt, prit son air le plus aimable, et salua l'interrogateur sans le moindre...

—Comment vous appelez-vous? demanda la Veste-Rouge.

—Chounak Jean.

(A suivre.)

Traitez

l'IMPURETÉ du SANG

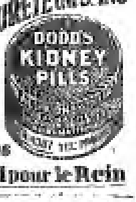

Pilules Dodd pour le Rein

Prince-Albert et le nord de la Saskatchewan sont à la veille de grands développements.

Jamais il n'y a eu de si splendides occasions de placements pour faire de l'argent comme aujourd'hui.

Venez me voir à ce sujet. Vous ne vous oubliez pas de vous en souvenir.

Téléphonez, écrivez ou télégraphiez.

F. F. CONNOLLY

Lecteur

HOTEL AVENUE

J. E. LACROIX

Entrepreneur en électricité

Estimés donnés avec plaisir

TELEPHONE 2044

23 8ième rue Est. PRINCE-ALBERT, Sask.

McDiarmid Lumber Co., Ltd.

Marchand en détail: bois de charpente, combustible. Cours à Prince-Albert et à Gravelbourg, Sask.

Prince-Albert, Sask.

Charbon	la tonne
Drumheller (gros morceaux)	$10.00
Drumheller (dim. d'un œuf)	9.00
Mountain (gros morceaux)	$12.50
Headlight (gros morceaux)	$7.50
Briquettes	$14.00

McDiarmid Lumber COMPANY, LTD.

Téléphone: 2733

PRINCE-ALBERT — SASK.

Cause verrues

Pour soulager vite les parties affectées, baignez-les à l'eau chaude une fois le jour; appliquez Absorbine, Jr. deux ou trois fois par jour les deux premières semaines, puis chaque matin ensuite. Tous les soirs, appliquez un linge saturé d'une solution d'une once d'Absorbine, Jr. dans une pinte d'eau. Laissez toute la nuit.

Absorbine, Jr. se recommande d'habileté et d'entretien[illegible] chez le praticien. Ne gardez pas al écouler. $1.25 chez votre pharmacien. [illegible]

Absorbine Jr.

NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

New-York—Plymouth—Havre

New-York—Havre

New-York—Vigo—Bordeaux

Croisières en Méditerranée

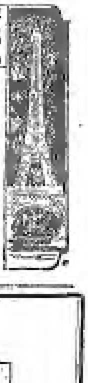

COLLÈGE THÉVENET

Affilié à l'Université d'Ottawa.

Dirigé par les Religieuses de Jésus-Marie

GRAVELBOURG, SASK.

Cours classique pour les filles. Cours d'Ecole publique. Leçons de musique. Leçons de peinture.

Prince-Albert

UNE PRISE D'HABIT A SION

Jeudi dernier s'est déroulée à l'Académie de Sion une cérémonie de prise d'habit d'une jeune aspirante à la vie religieuse. Mlle Mélanie Quesnel, de Moose-Jaw, maintenant Sr Marie Rosalinde, s'est donnée au Seigneur par la pratique des voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

S. G. Mgr Prud'homme présida la cérémonie, assisté de MM. les abbés Morand et Pergot. Dans son allocution, Sa Grandeur, s'inspirant d'une très touchante légende des temps apostoliques, fit un beau panégyrique de la vie toute de charité et d'immolation de l'humble religieuse.

La chorale exécuta magnifiquement bien les hymnes et les chants sacrés.

La chapelle était remplie des religieuses de la communauté et d'élèves.

Une émotion profonde se lisait sur toutes les figures et sur les lèvres courait l'écho sincère de voeux et bonne persévérance adressés [illegible].

M. Miller, marchand bien connu de notre ville, est en voyage dans l'Est pour affaires personnelles. Il sera prochainement de retour.

Le R. P. Langlois, provincial des Oblats de la province Alberta-Saskatchewan, est venu séjourner à [illegible], ainsi que le personnel de l'évêché et de l'orphelinat; M. l'abbé Bérubé, curé de Bellevue; M. l'abbé Carpentier, curé de Saint-Louis; le R. P. Bédard, curé de Leipzig; M. l'abbé A. Nels, curé de Saint-Denis; M. l'abbé Boucher, de Saint-Louis.

Nous sommes heureux de saluer MM. Blanchard, représentants de la firme d'orgues Casavant qui ont commencé hier matin l'installation d'un orgue dans une église protestante de la ville.

Au Canadien

Le Canadien, qui a su semble[illegible] conserver pendant le temps des fêtes, a constaté qu'il est encore très [illegible], en faisant [illegible] le [illegible] réalité. N'est-ce pas, en effet, la plus belle forme d'activité que de se réunir pour parler notre langue, trop peu parlée en cette ville? Malgré le froid, la grande majorité des membres habituels étaient présents.

Il fut décidé d'avoir une partie de [illegible], dimanche prochain. Le lieu du rendez-vous sera à la cathédrale, immédiatement après la [illegible]. Il y aura goûter après cette [illegible].

Le club accepta avec regret la démission de son président, M. L. [illegible]. On choisira son successeur à la prochaine assemblée.

L'enthousiasme règne toujours au Canadien et tout annonce un avenir de succès.

Sanatorium de Prince-Albert

— M. Alphonse Durette, d'Orléans, vient de visiter sa femme et sa petite fille Marguerite; lesquelles provenant de Fort-San, le 10, où elles ont suivi un traitement pendant dix mois; elles suivront le même traitement ici. En même temps que Mme Durette arrivaient environ 33 patients de Fort-San et de Saskatoon.

— Mlles Alice Lefebvre, de Bucy, et Hélène Ouellette, de Duck-Lake, sont toutes deux en bonne voie de guérison.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement et espérons qu'elles seront heureuses à Prince-Albert où leurs amis et parents viendront les visiter.

M. HEFFERNAN NE VEUT POINT RESIGNER

M. Heffernan, magistrat de police de Régina, refuse d'abandonner sa position au conseil du ministre de démissionner. — Il demande des raisons. — C'est une prérogative de la Couronne — dit la lettre.

Regina. — M. Heffernan, magistrat de police de la ville de Régina, vient de recevoir un ordre en conseil lui demandant d'abandonner son poste de magistrat. L'ordre ne contient aucune raison.

Interrogé sur ce point, M. Heffernan fit les déclarations suivantes:

"La détermination du gouvernement de me congédier sûrement, depuis deux semaines, je les attends [illegible] — à qui des [illegible] du parti conservateur avaient fait la Ligue — me demandant de résigner. Toujours je refusai carrément.

"Le 9 janvier, H.-J. Gibson m'a avisé, un de mes amis — il avait mission de le faire — et le pria de me voir et de me suggérer de résigner immédiatement; si je ne me rendais pas avant mercredi, le 1 janvier, je serais destitué immédiatement le lendemain, 9 janvier.

"J'ai répondu que je ne le ferais certainement pas, et que le gouvernement pouvait me congédier s'il le faisait son intention.

"Ma position a quelque chose de particulier, en ce sens que j'ai été nommé par le gouvernement provincial et payé par la ville. Je sais de source certaine que le maire et les échevins de Régina n'ont pas été consultés. Après leur avoir rendu service durant quinze ans, ils auraient eu quelque chose à dire relativement à ma destitution.

"Je regrette beaucoup de semblables événements, qui placent l'administration de la justice entre les mains de politiciens.

II. EXIGE DES RAISONS

"J'ai écrit à M. MacPherson, procureur provincial, le priant de me donner les raisons qui l'auraient porté à relever plus longtemps mes services. Voici le texte de la lettre:

M. J. MacPherson,
procureur provincial,
Edifice du Parlement,
Regina, Sask.

Monsieur,

Relativement à la convocation que vous m'avez eue, le jour où vous me fîtes savoir qu'un ordre en conseil avait été passé, me destituant de mes fonctions comme magistrat de police de Régina, je vous demanderais d'être assez bon de me faire connaître les raisons qui ont motivé ce renvoi.

J.-P. HEFFERNAN.

Regina, Sask.,
16 janvier 1930.

POURQUOI IL S'OBSTINE

M. Heffernan refuse de résigner parce que, quoique nommé par le gouvernement, il a été salarié par la ville — cette dernière devrait être au moins consultée, — parce que sa position est sur le même pied que celle d'un juge que l'on ne peut congédier que pour inconduite, incompétence ou décrépitude.

TEXTE DE LA LETTRE

M. MacPherson,
procureur provincial,
Edifice du Parlement
Regina, Sask.

Monsieur,

J'accuse de nouveau réception à votre avis au sujet duquel je vous ai deux demandé des raisons, je dois vous informer que, dans l'administration de la justice, c'est la prérogative de la Couronne de nommer les magistrats de police tout comme les juges de la Cour supérieure; que les magistrats de police, tout comme les juges de la Cour supérieure, conservent leurs fonctions à leur gré [illegible] et qu'on ne les destitue qu'après leur avoir accusé sur juste raison, telle que: inconduite, incompétence ou décrépitude.

Aucun de ces défauts ne m'est applicable, et je crois que l'on explique la raison qui a motivé la prérogative de la Couronne au niveau d'une fin de parti politique.

J.-P. HEFFERNAN.

Regina, Sask.

Le juge A. Cannon à la Cour suprême

Le juge A. Cannon, de la Cour d'appel de la province de Québec, a été fait, à la séance du cabinet, juge de la Cour suprême du Canada, en remplacement du juge L.-P.-B. Mignault, à sa retraite. La nomination a été annoncée par l'hon. E. Lapointe, ministre de la Justice, qui ajoutait que le juge Cannon n'a pas encore de successeur à la Cour d'appel.

M. Cannon s'est mêlé de politique municipale, à Québec, de 1908 à 1916, en 1922, il faisait partie d'une commission chargée de refondre de nouveau les statuts de Québec; en 1921 il devenait bâtonnier général du barreau de Québec; en 1927 il devenait secrétaire honoraire de l'Association du barreau canadien et prenait un siège de juge à la Cour d'appel.

M. Cannon est le frère de l'hon. Lucien Cannon, solliciteur-général du Canada.

Agent de colonisation à la Rivière la Paix

M. J.-N.-K. Macalister, commissaire en chef du département de colonisation et d'immigration du Pacifique Canadien, à Montréal, annonce qu'à partir du 1er février prochain, M. C.-A. Buchanan agira comme représentant du service de colonisation pour cette compagnie dans la région de la Rivière de la Paix.

La colonisation de cette région se fait conjointement par les chemins de fer Pacifique Canadien et Canadien National, chaque réseau ayant dans cette partie du pays de l'Alberta son représentant respectif.

Le chef des libéraux manitobains a démissionné

M. Robson a démissionné également comme député de Winnipeg, ce qui va laisser deux sièges libéraux vacants; le premier vacance a été créée il y a quelque temps par la mort du docteur Cleghorn, député de Mountain. Il n'y aura pas d'élection partielle à Winnipeg, à la suite de la démission de M. Robson. D'après le système de la représentation proportionnelle, qui régit l'élection des représentants de Winnipeg, il faut deux vacances dans la ville pour justifier une élection partielle.

Les quatre membres composant le groupe libéral actuel sont: Mme Edith Rogers, J.-W. Breakey, M. MacKay et S. Sigfusson.

A la suite de la nomination de M. Robson au poste de juge de la cour d'appel, en remplacement de l'hon. juge Prendergast, nommé juge en chef, refusé a été démissionner comme chef du parti libéral de la province. Le choix d'un chef permanent ne se [illegible] maintenant, mais au printemps et l'on se contentera de nommer un chef parlementaire pour la session.

Une délégation de la Chambre de Commerce canadienne— Une route nationale.

Ottawa. — Les vues de la Chambre canadienne de commerce furent soumises au premier ministre et aux membres de son cabinet.

Une délégation, ayant à sa tête le colonel J.-H. Woods, de Calgary, président de la Chambre, se présenta devant le cabinet fédéral et déposa un mémorandum basé sur les résolutions adoptées lors de l'assemblée de l'été dernier, à Calgary.

Les questions abordées dans ce mémorandum comprenaient: le projet de canalisation du Saint-Laurent; la réduction de l'impôt sur le revenu et des taxes de ventes; le chômage à différentes époques de l'année; le développement du territoire de la Rivière la Paix; la construction d'une route nationale; une enquête sur le bien-fondé des plaintes des cultivateurs de fruits et de légumes; le développement du commerce impérial, etc.

L'hon. C.-A. Dunning, ministre des Finances, fit quelques commentaires sur une nouvelle diminution de l'impôt sur le revenu et les taxes de ventes, en rapport avec la position financière du Dominion. Il fit remarquer que l'impôt sur le revenu avait été nécessité par les dépenses encourues durant la guerre et que le gouvernement avait toujours besoin de revenus pour rencontrer les obligations contractées durant cette période. Quelques provinces ont demandé l'abolition de l'impôt sur le revenu; mais le Dominion ne peut s'en passer pour le moment du moins. Le gouvernement fédéral et les différents gouvernements provinciaux pourraient s'entendre. Et sans faire de promesses, le ministre des Finances suggéra que les provinces pourraient prendre soin de la taxe personnelle sur le revenu, le gouvernement fédéral gardant la perception de la taxe sur le chiffre du revenu provenant des sociétés. Et M. Dunning demanda à la délégation d'étudier la question en portant de cette suggestion.

Le premier ministre informa les délégués que le gouvernement serait heureux de voir les provinces prendre une décision ferme au sujet de la canalisation du Saint-Laurent. Il parla de la conférence prochaine qu'il doit avoir avec les premiers ministres de la province de Québec et de la province d'Ontario, à ce sujet. Il fit ses remarques en marge d'une suggestion contenue dans le mémorandum: celle de convoquer une conférence entre les représentants des provinces et les partis de l'opposition, afin d'établir un projet qui rencontrerait l'approbation du pays. C'est là une question qu'il appartient au parlement de trancher.

Pour restreindre l'immigration aux Etats-Unis

Washington. — Le président Johnson, du comité d'immigration de la Chambre, vient de présenter un bill pour restreindre l'immigration aux Etats-Unis des autres peuples américains. Il a l'appui du représentant Box, du Texas. La mesure est radicale. Plusieurs bills en ce sens ont déjà échoué, et on ne croit pas que Johnson réussisse malgré son optimisme.

Johnson pose en principe que pour chaque Américain qui s'en va résider dans un autre pays du continent, on peut admettre trois immigrants. Le bill limite donc à 38,000 le nombre des immigrants que les nations américaines pourront envoyer aux Etats-Unis. La mesure atteint le Canada, le Mexique, tous les pays de l'Amérique du Sud, qui sont limités collectivement à 38,000. Pour comprendre à quel point elle est radicale, on n'a qu'à se rappeler que le Canada seul envoyait l'an passé 65,-818 immigrants aux Etats-Unis.

Johnson appuie sur le fait que les Canadiens viennent exercer de l'ouvrage aux ouvriers américains en Nouvelle-Angleterre et dans le nord-ouest. Il a reçu l'appui enthousiaste du comité d'immigration de Californie qui prétend que 200,00 immigrants entrent illégalement chaque année. Johnson ajoute que la plupart des pays américains, il le tient de personnages officiels de ces pays, ne demandent rien de mieux que d'enrayer cette immigration.

L'immigration britannique

Pendant les huit premiers mois de la présente année civile, nous avons reçu, au Canada, 138,418 immigrants, ce qui est 2,158 de moins que durant la période correspondante de 1928.

Des immigrants de cette année, 57,761 sont britanniques, 24,838 nous sont venus des Etats-Unis; 31,206 des pays nordiques de l'Europe et 24,613 de 33 autres pays.

Il y a eu augmentation de 8,312 dans l'immigration britannique, et de 1,607 dans l'immigration américaine. Il y a eu diminution de 12,-574 dans l'immigration des pays de l'Europe continentale.

L'immigration adulte nous a apporté 62,000 hommes et 41,194 femmes; 34,044 enfants de moins de 18 ans sont entrés au pays durant ces huit mois de 1929. De ce nombre 52,001 se sont en allés sur des terres et 11,284 dans les industries; il est venu 15,428 domestiques.

De cette immigration, l'Ontario a reçu 58,940 personnes; le Manitoba, 22,343; le Québec, 18,934; l'Alberta, 12,588 et le reste a été dispersé ailleurs.

Le rapatriement a ramené au pays 22,608 Canadiens qui s'étaient établis aux Etats-Unis en permanence, et qui nous sont revenus avec l'intention de rester en Canada. L'immigration ne tient pas compte de ce rapatriement.

Plus d'un million et demi de chômeurs

Manchester, Angleterre. — Pour la première fois depuis plus d'un an, le nombre des chômeurs dépasse 1,500,000. C'est là une coïncidence malheureuse pour le gouvernement travailliste qui s'emploie à combattre le chômage.

SESSION FEDERALE

PROGRAMME

Le bureau du Trésor doit tenir plusieurs réunions ces jours-ci et il s'agira surtout, au cours de ces réunions, de déterminer le montant des estimés.

L'honorable Nelson Lougheed, ministre des Travaux publics dans la Colombie anglaise est, depuis quelques jours, à Ottawa, occupé à des tractations avec le cabinet dans le but d'obtenir la rétrocession à la Colombie anglaise du chemin et des terres de la Couronne du district de la Rivière-la-Paix. Ces négociations sont poursuivies entre M. Lougheed et l'honorable Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, et l'on s'attend à ce qu'un accord soit conclu cette semaine.

Le débat sur le retour des ressources naturelles prendra beaucoup de temps de la prochaine session. Des accords là-dessus ont été conclus avec le Manitoba et l'Alberta, mais ces accords doivent être approuvés par le Parlement. S'il intervient un accord avec la Colombie anglaise relativement aux terres de la Couronne situées dans cette province, cet accord devra aussi venir devant le Parlement. Une offre a été faite à la Saskatchewan contenant les conditions moyennant lesquelles le gouvernement du Dominion est prêt à remettre à cette province ses ressources naturelles et c'est de la réponse du premier ministre, M. J.-T.-M. Anderson, que dépendra la question de savoir si cette offre fera l'objet d'un débat sur le parquet de la Chambre des Communes.

Entre temps, les conjectures continuent leur train sur les remaniements dans le cabinet du Dominion. L'honorable T.-A. Crerar, le nouveau ministre des chemins de fer et canaux, est de retour dans l'Ouest, après avoir passé quelques jours dans la capitale fédérale. La date de son retour à Ottawa dépendra largement de la question de savoir s'il devra encourir les aléas d'une campagne électorale dans Brandon. S'il y a de l'opposition, il est probable que quelques-uns de ses collègues du cabinet fédéral se porteront à son aide.

La rumeur voulant que le premier ministre Mackenzie King abandonnerait son siège de Prince Albert, Saskatchewan, et se porterait candidat dans le comté de Châteauguay-Huntingdon, Québec, laissé vacant par la mort de l'honorable J.-A. Robb, a été promptement déclarée fausse par le premier ministre. Ce dernier a déclaré qu'il ne pensait à aucun autre comté que celui qu'il représente actuellement.

Au cours de la semaine dernière, le premier ministre King a annoncé que probablement M. Crerar dirigera, outre son actuel département de l'Immigration, si l'honorable Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, qui doit actuellement diriger, en outre, les départements de l'Immigration et de l'Agriculture, trouve son fardeau trop lourd.

L'honorable W.-R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, qui doit faire un séjour à l'hôpital, à cause d'une pneumonie, fait actuellement de rapides progrès dans la voie du retour à la santé et il sera bientôt revenu à la direction de son département.

Il n'est pas impossible que le département de l'Immigration dont la direction a été laissée vacante par l'élévation de M. Forke au sénat, soit confiée à un nouveau dirigeant qui serait une autre figure nouvelle dans le cabinet ou encore que ce département soit amalgamé avec quelque autre département, [illegible] et l'ouverture de la session.

Aucune date n'a encore été annoncée pour la conférence qui doit avoir lieu entre le gouvernement du Dominion et les premiers ministres des provinces de Québec et d'Ontario, au sujet des droits aux pouvoirs hydrauliques sur le Saint-Laurent. Il est probable que l'on annonce quelque chose à ce sujet, cette semaine.

(Suite à la page [illegible])

Nos marchandises sont garanties.

Ralph Miller, Ltd.

816 Ave. Centrale
Prince-Albert

Ecoulement de Janvier

SPECIAL

Sous-vêtements combinaison pour hommes, tout laine, à côtes très caillantes: s'en vont pour **$0.00**

Chemises de travail pour hommes, en flanelle, pesantes et tout en laine: s'en vont pour **$1.75**

Souliers en feutre pour hommes, avec semelles épaisses en feutre et talons en caoutchouc: s'en vont pour **$2.75**

Chemises "Mackinaw" pour hommes, quadrillé fantaisie, étoffe laine "Mackinaw": s'en vont pour **$0.00**

Paletots "Mackinaw" pour hommes, doublure moleskin, couleurs fantaisie: s'en vont pour **$0.00**

Bottes en caoutchouc pour hommes, épaisses semelles roulées et talons solides, hauts ou bas: s'en vont pour demi prix.

Tous les habits pour travail d'hiver s'en vont à des prix très réduits.

NORTHERN HARDWARE LTD.

Téléphone 2516 (Baker Block) 10ème rue Ouest

PRINCE-ALBERT, SASK.

Notre Quincaillerie est de bonne qualité.

Nos prix, à tout client, raisonnables.

Nous vous invitons à nous faire visite et voir notre assortiment.

NOUS LIVRONS LES COMMANDES

BLANCHE'S SHOPPE

Nous sommes installées dans notre nouveau magasin, Edifice Stocker, en face du bureau de poste.

Vous êtes invités à visiter notre bel assortiment de "ready to wear": paletots, frocks, chapeaux, bas, lingerie

BLANCHE'S SHOPPE

Phone: 3166

Prince-Albert. 1017 Ave. Centrale,

Charbon Rose Deer Lump

Criblé deux fois

$10.00

Charbon Mountain Hard

Stove l'Idéal pour le poêle de cuisine

$10.00

Charbon Sun Blast Lump

$7.50

Matériaux et Bois de Construction

PRINCE ALBERT LUMBER COMPANY, LIMITED.

Téléphone 2321

PRINCE ALBERT, SASK.

Attention!

LE PLUS MERVEILLEUX

CHEVROLET

JAMAIS SORTI

HUIT SPLENDIDES MODELES

SONT ATTENDUS CE MOIS-CI

La **Chevrolet** met en vente huit merveilleux modèles différents, qui sont le produit du génie combiné des dessinateurs de "Chevrolet" et de "Fisher". Rien de tel dans l'histoire du Chevrolet—un char pour tout goût et tout besoin.

Rembourrage plus riche, plus durable. Les sièges plus longs et plus profonds, coussins plus luxueux. Le nouveau pare-brise n'éblouissant pas donne plus de sécurité et d'agrément.

Le nouveau cadran groupe très commodément les instruments manipulateurs: contient un nouveau gauge d'essence. Couleurs nuancées d'un genre très nouveau et gracieux.

De plus, chaque modèle contient un grand nombre d'améliorations au châssis, qui contribuent au confort, au fonctionnement et à la sécurité.

Les pistons sont plus forts et plus légers, les "bushings" en bronze. L'avant du moteur a une forme nouvelle. Il y a quatre "Lovejoy" coupe-chocs hydrauliques, freins aux quatre roues, la transmission est plus énergique, l'essieu arrière plus robuste, les pneus plus larges, nouvelles brides automatiques pour fixer ressorts au châssis.

Tels sont les progrès typiques du génie qui se trouvent partout dans la structure de nos nouveaux chars.

Si vous n'avez pas vu ni mené le plus Merveilleux Chevrolet dans l'histoire des Chevrolets, allez aujourd'hui même faire visite à l'Agent.

MANVILLE MOTORS

PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN